

Fleurs ...

pour toutes occasions

- Mariages
- Banquets
- Anniversaires
- Naissances
- Deuils

Rodrigue Fleuriste

Enr.

Tél. 583-0464

Lac-Mégantic

L'ECHO de FRONTENAC

Rédaction et administration à Lac-Mégantic, comté de Frontenac

Rx

PRESCRIPTION

Agences Rexall
et Dorothy Gray

Livraison gratuite

Pharmacie

Blais Enrg.

Tél. 583-0220

Vol. 40 No 44

0.10 l'exemplaire

Jeudi, 9 octobre 1969

Mme L.-Philippe Poulin, directrice

EDITORIAL

LE PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL

page 4

CROYEZ-VOUS AU TOURISME ?

page 4

Accident à la traverse à niveau
rue Victoria

UNE ACTION EN DOMMAGES DE \$262,195

page 5

AU CERCE

ANIMATION SOCIALE BILAN DES ACTIVITES — ETE 1969

page 9

Au Centre Mgr Bonin

ON SOULIGNE LE DEPART DU DIRECTEUR DES LOISIRS

page 8

ELECTIONS MUNICIPALES

RUMEURS · BULLETINS DE PRESENTATION

page 20

A ST-SEBASTIEN:

UN DOSSIER SCOLAIRE A TIRER AU CLAIR

par: un groupe de paroissiens

page 15

Au Royal Jr

QUATRE NOUVEAUX JOUEURS ONT SIGNE

page 14

LE ROYAL REMPORTE LA PREMIERE JOUTE HORS-CONCOURS

page 14

UNE SOCIETE EN CHANGEMENT

page 18

LE JOUR DU SOUVENIR GRANDES MANIFESTATIONS DU 21 AU 26 OCTOBRE

page 5



(Photo Studio GERARD)

Le 1er octobre, les dirigeants du Foyer Jeanne-Mance recevaient les Sessionnistes du cours de Gérontologie qui se donne à Sherbrooke.

Lors de cette visite d'étude, les sessionnistes qui venaient de toutes les parties du Québec, se sont dits émerveillés de l'atmosphère qui règne au Foyer Jeanne-Mance. La collaboration, les échanges d'expérience et la communication entre personnes engagées dans ce domaine sont enrichissants et profitables, non seulement pour le personnel, mais surtout pour les résidents de nos Foyers d'hébergement.

Sur la photo, en plus des sessionnistes, nous voyons M. Jean-Noël Gagnon, directeur et les religieuses au service des résidents du Foyer Jeanne-Mance.

A SAINT-LUDGER

M. Claude Harlon perd la vie dans un accident d'automobile

page 6

IL PLONGE DANS UN LAC SOUS UN BELIER MECANIQUE

page 16

4822 rue Laval Tél. 583-0128

Dr GUY LAJEUNESSE

CHIROPRACTICIEN

HEURES DE BUREAU SUR RENDEZ-VOUS :
— 9 h. a.m. à midi — 2 h. à 5 h. et 7 h. à 9 h. p.m.
— Pas de bureau les mercredi et samedi après-midi

Blanchette & Roberge

AVOCATS

305-310 Continental J. G. Blanchette, C.R. 562-2330
Sherbrooke, Qué. Yvon Roberge 562-1549

Rochette, Rochefort & Pineau

INGENIEURS - CONSEILS

Génie municipal et structure

120 NOTRE-NORD THETFORD-MINES

Tél. 418-335-9533

André TURGEON

B.A., LL.L.

Avocat et procureur

5072 rue Boul. des Vétérans Tél. 583-1477
LAC-MEGANTIC

Dr GERALD BOLDOC, D.D.S.

CHIRURGIEN - DENTISTE

Heures de bureau: sur rendez-vous

9:00 à midi — 2:00 à 5:00 — 7:00 à 9:00

Mercredi et samedi après-midi exceptés

3544 rue Milette Tél. 583-1026 Lac-Mégantic

Pierre Greffard

B.A., LL.L.,

Avocat et procureur

5284, rue Frontenac — Tél. 583-2776
LAC-MEGANTIC

Le Dr Roger Michaud, m.d.

MEDECINE GENERALE

3494 rue Grégoire Tél. 583-2244

LAC-MEGANTIC

Mariage Dumas - Morin



En l'église Ste-Agnès a été béni le 5 juillet le mariage de Mlle Odette Dumas, fille de Mme Adjutor Dumas et de M. Dumas décédé, à M. François Morin, fils de Mme Henri Morin et de M. Morin décédé. Les nouveaux époux demeurent à Lac-Mégantic. Nos félicitations et nos meilleurs vœux de bonheur les accompagnent.

Mariage Duplessis - Dumas



Le 9 août dernier, en l'église St-Louis d'East-Angus, Mlle Marie-Paule Duplessis, fille de Mme Roland Duplessis et de M. Duplessis, décédé, s'unissait par le sacrement de mariage à M. Gilles Dumas, de Lac-Mégantic, fils de Mme Adjutor Dumas et de M. Dumas décédé. Les nouveaux époux demeureront, cette année, en France où M. Dumas enseignera à l'Ecole des Instituteurs du Pas de Calais, à 10 rue des Carabiniers, d'Artois, 62 Arras, en éducation physique. M. Dumas était à l'emploi de la Commission Scolaire d'East-Angus depuis les trois dernières années. Nous adressons nos meilleurs vœux de bonheur aux nouveaux époux et nos vœux de succès à Gilles dans ses nouvelles fonctions.

Mariage Brochu - Lessard

A Stornoway a été béni, par M. l'abbé Gérard Cauchon, le 30 août dernier, le mariage de Mlle Louise Brochu, fille de M. et Mme Henri Brochu de Stornoway, et de M. Russel Lessard, fils de M. et Mme Robert Lessard de Milan. Les nouveaux époux, à leur retour de voyage de noces, résideront à Bristol Connecticut. Nos félicitations.

AVIS DE NON RESPONSABILITE

Avis est par la présente donné que dorénavant je ne me tiendrai aucunement responsable des dettes contractées par mon épouse (Carmelle Drouin) en son nom ou au mien.

Clermont LACHANCE
Lac-Mégantic-Sud.

CARTES PROFESSIONNELLES

Dr J. EDOUARD LAFLECHE

DENTISTE

9 h. a.m. à 9 h. p.m. Tél. 583-1275

LAC-MEGANTIC

Edifice Lafleche

En face du Bureau de Poste

Docteur GÉRARD NOËL

MEDECIN - CHIRURGIEN

MEDECINE GENERALE

5035 Boulevard des Vétérans - Tél. 583-0678

LAC-MEGANTIC

Dr Jean-E. Bourque

Chirurgien - Dentiste

Heures de bureau : 9 h. a.m. à 9 h. p.m.

5337, rue Frontenac — Tél. 583-2701

édifice Bourque

LAC-MEGANTIC

Frs-X. PARADIS, b.a.o.d.

OPTOMETRISTE

examen de la vue - traitements orthoptique

Bureau: 5137 rue Frontenac, Tél. 583-2092

(Edifice Huard)

Résidence: 4255 rue Laval, Tél. 583-2238

Lac-Mégantic

Cté Frontenac

Dr Raynald Grenier

M.D., L.M.C.C.

Médecine Générale et Maternité

5139 rue Frontenac 583-2263 Lac-Mégantic

Chs-E. Côté, B.A., LL.L., NOTAIRE

Cessionnaire du greffe du

Notaire De Lourdes LIPPE

TEL. 583-0787

3443 rue Milette - Lac-Mégantic - Frontenac

Dr Marcel Couture, o.d.

OPTOMETRISTE

EXAMEN DE LA VUE

POUR RENDEZ-VOUS SIGNALEZ :

Bureau Tél. 583-0404

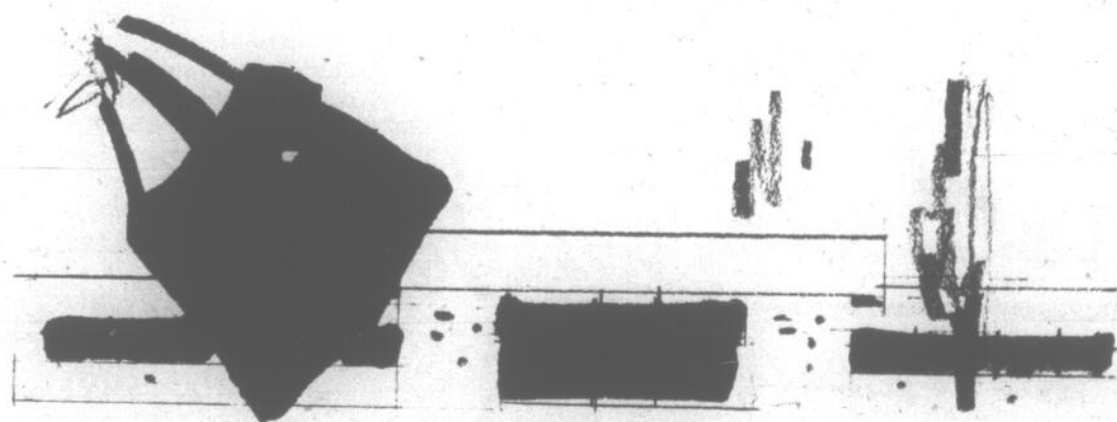
5062 rue Frontenac

Résidence Tél. 583-0405

5058 rue Frontenac

WonderBra®

demande 75 opératrices



CANADIAN LADY CANADELLE LTEE

Manufacturier de WonderBra demande les services immédiats de 75 OPERATRICES de machine à coudre pour travailler à l'usine située au 3702 rue Lemieux à Lac-Mégantic.

Un travail rémunérateur pour toute femme désireuse de se tailler une carrière et d'apprendre quelque chose de nouveau

- TRAVAIL PERMANENT DANS UNE USINE MODERNE
- BON SALAIRE EN PLUS DE BENEFICES MARGINAUX
- AVEC OU SANS EXPERIENCE
- PROGRAMME D'ENTRAINEMENT EN OPERATION
- VENEZ NOUS VISITER ET REMPLIR UNE FORMULE DE DEMANDE D'EMPLOI DU LUNDI AU VENDREDI DE 9 A.M. A 5 P.M.

VEUILLEZ VOUS PRESENTER A

CANADIAN LADY CANADELLE LTEE

3702 Lemieux

Lac-Mégantic

Tél. 583-2209

EDITORIAL

Le prochain conseil municipal

Les amendements aux lois municipales changeront-ils le climat des prochaines élections municipales? L'accroissement numérique du nombre des votants, par le vote des citoyens ayant atteint l'âge de la majorité, le droit aux locataires d'être élus aux charges de maire ou de conseillers, sont autant de changements qui peuvent apporter une tournure nouvelle aux élections municipales.

A Lac-Mégantic, comme ailleurs, l'administration municipale n'est l'affaire que d'une infime minorité par rapport à l'ensemble de la population. Seulement cinq ou six personnes assistent régulièrement aux séances du conseil et rarement davantage. Il ne fait aucun doute qu'il est difficile de suivre de près l'action municipale mais il faut admettre que le public peut difficilement coiffer le titre de juge, pour la bonne raison qu'il se désintéresse de la chose municipale et c'est malheureux.

La venue des élections municipales, est un réveil populaire. L'occasion est offerte à la population de scruter de plus près le travail de ceux qui oeuvrent pour la communauté à titre de représentants élus et de leur renouveler sa confiance en les favorisant de son appui, ou dans le cas contraire de les remplacer par des candidats qui semblent plus prometteurs.

Une élection, c'est également l'occasion de participer plus activement que d'ordinaire aux

destinées de sa ville. Plus une élection est représentative, plus elle confirme l'autorité des dirigeants et de leur mandat.

Ceux que nous élirons auront la liberté de prendre en main les destinées de toute une population et également de gérer ses deniers. Il est actuellement temps de poser des questions aux candidats, de s'informer des projets d'avenir et de leur motivation.

Ajoutons que la durée des mandats sera plus longue que dans le passé, et permettra à nos édiles d'accomplir un meilleur travail, avec plus de réflexion et de continuité.

Trop souvent, des élections s'avèrent une déception tant pour tous les candidats que pour la majorité de la population, uniquement à cause du manque d'intérêt des citoyens. Il faudrait se rappeler les écrits d'un auteur rendu célèbre chez nous par l'Expo: St-Exupéry. Ce dernier écrivait dans "Terre des Hommes": "tous, sous les mots contradictoires, nous exprimons les mêmes élans. Nous nous divisons sur des méthodes qui sont le fruit de nos raisonnements, non sur les buts: Ils sont les mêmes."

C'est une responsabilité de s'intéresser à la chose publique et c'est un devoir de voter...

G.P.

CONNAISSEZ
vos DROITS

par Pierre Greffard, avocat, B.A., LL.L.

La grève des policiers de Montréal

Mardi dernier, les policiers de Montréal déclenchaient une grève. Pendant cette grève, des pillards s'emparaient du stock d'armes et de munitions d'une armurerie. Des vandales enfonçaient les magasins et volaient leur contenu. Les chauffeurs de taxis, en querelle contre la compagnie Murray Hill depuis longtemps, en profitaient pour saccager le garage de la compagnie en question et pour incendier les autobus. Un policier de la Sûreté du Québec fut tué.

Au même moment, les policiers, réunis au Centre Paul Sauvé, s'encourageaient mutuellement comme à une partie de hockey et applaudissaient à tout rompre à chaque mot d'esprit de leur président.

L'article 93 du Code du Travail décrète ce qui suit:

"Toute grève est interdite en toute circonstance aux policiers et pompiers à l'emploi d'une corporation municipale."

L'article 124 de même code déclare:

"Quiconque déclare ou provoque une grève... contrairement aux dispositions du présent code, ou y participe, est passible, s'il s'agit... d'une association ou d'un officier ou représentant d'une association, d'une amende de cent à mille dollars pour chaque jour ou partie de jour pendant lequel cette grève... existe et dans tous autres cas, d'une amende de dix à cinquante dollars pour chaque tel jour ou partie de jour."

Il est probable que cette grève n'aurait pas eu lieu si le code avait prévu des peines beaucoup plus fortes pour les dirigeants syndicaux qui provoquent une telle grève et aussi pour chaque membre qui participe à la grève. Mardi soir, le gouvernement a légiféré d'urgence et a imposé de fortes amendes et l'emprisonnement à policiers et pompiers (puisque les pompiers sont aussi concernés) qui refuseront de se rendre au travail, et il a prévu également les mêmes peines, mais plus sévères encore, aux dirigeants syndicaux qui n'ordonnent pas à leurs membres de retourner au travail. Le gouvernement a fait son devoir, n'avait pas d'autre alternative, et il a fait ce qu'il fallait faire.

Qui paiera les pots cassés? Est-ce que la Fraternité des policiers et pompiers paiera les vitrines brisées, les vols de toutes sortes, les autobus brûlés? Les policiers pourront-ils ressusciter l'agent de la

Sûreté atteint mortellement d'une balle de carabine? A quoi serviront les armes volées dans une armurerie?

Dans une société, qu'elle soit capitaliste, socialiste ou communiste, les citoyens sont en droit d'attendre des policiers et pompiers une certaine sécurité, une certaine paix, la protection de leur personne et de leurs biens.

Le geste et l'attitude des policiers et pompiers de Montréal et de leurs dirigeants syndicaux sont inconcevables, inadmissibles et scandaleux.

Croyez-vous au tourisme?

PROGRAMME DE FESTIVITES

Certains diront oui, d'autres non, peut-être d'autres l'ignorent. De toute façon il y en a qui y croient, ce qui explique le pourquoi de ce qui suit.

Si vous vous en reportez à des articles antérieurs, il était question de programmes, d'innovations, etc....

Nous avons mis au point un programme de festivités intensives pour les touristes qui viendront nous rendre visite l'an prochain. Or, nous publions ce programme pour vous informer afin que vous puissiez connaître ce qui se fera et l'annoncer à votre tour. Aussi, si vous avez de meilleures suggestions, il sera de votre intérêt de les communiquer au comité touristique local.

Les festivités projetées se manifesteront dans la semaine du 5 au 12 juillet et se répartiront comme suit:

DIMANCHE le 5: Pageant aérien.

LUNDI, 6: Centenaire Piopolis Souper canadien - Vente encan.

MARDI, 7: 7 heures p.m., Sortie et bénédiction de bateaux

Excursion sur le Capitaine Cap.

9 heures p.m. Soirée canadienne avec animateur de la T.V.

Orchestre du bon vieux temps.

MERCREDI, 8: Tournoi golf - Concert de fanfare.

JEUDI, 9: Bingo monstre - Tournoi de pêche d'un jour

VENDREDI, 10: Journée des marchands - Suggestion: genre Mail.

SAMEDI, 11: Journée du maire - Réception Hôtel de Ville. Parade majorettes - Tournée Capitaine Cap - Feux d'artifice.

Sur un autre plan, on nous a informé que l'exécutif de la Ville serait fort intéressé à convertir une de leurs propriétés en musée. N'est-ce pas encourageant de constater qu'enfin nos dirigeants comme maintenant plusieurs citoyens prennent conscience de l'acuité du problème et qu'eux seuls pourront le solutionner par des moyens et des projets aussi intéressants que celui-ci.

Sur ce ton optimiste, nous vous disons à bientôt. Suivez les articles à venir.

Le Comité des Fêtes de
la Région des Cantons de l'Est

Sur le Pont
d'Agnès

(de nos éditions antérieures)
par Louis-Philippe Poulin
(Tous droits réservés)

Déjà, dans les grands centres, la
rondelle a commencé à faire des
zig-zag sur les ronds à patiner.

x x x

On continuera à les appeler
"ronds" mais on continuera à les
faire en rectangles.

x x x

Si tant de coeurs se serrent à cette
époque où l'on voit tomber les
feuilles de nos arbres, c'est qu'elles
ont été appréciées et aimées, ces
feuilles.

x x x

Parmi les bons grains que les
chrétiens sèment en terre spirituelle,
en ce présent mois du Rosaire, en vue
d'une récolte dans l'autre monde,
figure avantageusement le grain de
chapelet...

x x x

Nous avons souvent dit: Sur le
Pont, que si les chefs des grandes
nations de la terre se voyaient plus
souvent, se connaissent davantage
et s'aimaient un peu plus, il en
résulterait une entente meilleure dans
un esprit de paix.

x x x

Le bilinguisme étendu partout au
Canada, tel est le désir de notre
Société Nationale.

x x x

Donnons donc à notre langue la
priorité partout!

x x x

Si notre gibier à plume pouvait
écrire et publier ses impressions que
d'amateurs de la chasse se
disputeraient le journal.

x x x

Voilà que l'embarras du choix va
se présenter! Vers quelle planète, en
effet, allons-nous donc nous diriger?

Fondé en 1929

L'ECHO de
FRONTENACJournal hebdomadaire
régionalRédaction et administration
à 5040 Boul. des Vétérans
Tél. 583-1630

— LAC-MEGANTIC —

Mme L-Philippe Poulin
directrice

MEMBRE

des HEBDOS du CANADA

et de

l'AUDIT BUREAU of
CIRCULATION

Circulation certifiée

Abonnements:
CANADA \$4.00
ETATS-UNIS \$6.00Imprimé aux ateliers de
l'Imprimerie Poulin Ltée
St-Joseph de BeauceCourrier de la 2e classe
Enregistrement No 1148

Le jour de souvenir

Grandes manifestations du 21 au 26 octobre

A la mémoire des anciens morts au champ d'honneur la Légion Canadienne de Lac-Mégantic en collaboration avec la compagnie B du Régiment de la Chaudière, organisent de grandes manifestations à compter du 21 octobre pour se terminer dimanche le 26.

Ces manifestations se clôtureront le 26 octobre par une parade par les rues de la ville, une cérémonie au cénotaphe et par un souper canadien et soirée au local de la légion.

**PRESENCE DU
BRIGADIER-GENERAL
PIERRE CHARBONNEAU**

Nous avons le plaisir d'annoncer que ces manifestations seront rehaussées

par la présence du Brigadier Général Pierre Charbonneau du Régiment de Maisonneuve, il était le lieutenant de peloton, lors du conflit 1939-45, de notre camarade le sergent Jean-Paul (Jack) Duquette de notre ville et Denis Lacroix de St-Samuel.

En rendant un ultime hommage à nos frères tombés sur les champs de bataille, la Légion Canadienne a voulu cette année, rendre également hommage à tous ceux qui de près ou de loin ont été touchés par ces fléaux des guerres 1914-18 et 1939-45. A tous ceux qui ont perdu un fils, un frère, un parent ou un ami, anciens combattants revenus handicapés, blessés, la Légion veut leur dire toute leur reconnaissance d'avoir offert leur vie, d'avoir fait leur devoir

pour la patrie. La population saura nous accorder son appui durant ces quelques jours, en participant à nos activités qui marqueront le 25^{ième} anniversaire de l'armistice de la fin de la guerre 1939-45. Direz-vous que nous sommes six mois à l'avance? ... peut-être, mais disons que nous voulons être les premiers à penser à nos frères combattants.

Dans notre prochaine édition nous publierons le programme de ces activités afin que les anciens combattants de Lac-Mégantic, de la région, de la province et même des Etats-Unis, prennent connaissance de notre message et se joignent à nous, ils seront les hôtes du local 136 de la Légion Canadienne.

Au cours de la semaine, la Légion présentera gratuitement des films de guerre, à son local, afin de démontrer à la population les conséquences d'une guerre. Des commentaires seront donnés par d'anciens combattants, tous les soirs à compter de 7 h. 30. Il sera même possible d'avoir différentes représentations dans l'après-midi sur demande pour associations, organismes locaux etc. il suffit de prendre rendez-vous en communiquant par téléphone au local de la Légion Canadienne.

Nous permettons de vous donner une autre partie du programme, nous présenterons une exposition d'armes anciennes, souvenirs de guerre, photographies etc. tous les soirs de 7 h 30 à 8 h 30 et dans l'après-midi, si des groupes en font la demande. Ce musée sera installé dans la salle de dards, du local. Nous profitons de l'occasion pour inviter les personnes qui possèderaient quelques articles du genre, de bien vouloir nous le laisser savoir, nous pouvons garantir à l'avance, une surveillance continue sur vos souvenirs.

**Accident à la traverse à niveau
rue Victoria**

Une action en dommages de \$262,195

A la suite de l'accident survenu le 21 novembre dernier au passage à niveau de la rue Victoria, une action en dommage de \$262,195, a été inscrite en cour, au nom d'une institutrice, qui est dans le coma depuis ce temps.

L'action a été intentée par M. Irénée Lemieux au nom de sa fille Mlle Suzanne Lemieux de Sherbrooke, et visent les héritiers de feu Martha Boulanger et la compagnie du Pacifique Canadien.

Selon les faits allégués dans la déclaration et dans les circonstances M. Lemieux réclame pour sa fille une compensation de \$262,195, à savoir: \$100,000 pour incapacité permanente, \$50,000 pour soins médicaux spéciaux, \$50,000 pour perte de salaire, \$25,000 pour perte de joies de la vie, \$25,000 pour soins médicaux futurs, \$10,000 pour souffrances et \$1,195 pour frais médicaux.

QUE PEUT FAIRE LA BEI POUR VOUS?

Un de nos représentants

M. ROBERT CHEVRIER

sera au **MOTEL PANORAMA**
Lac-Mégantic, P.Q.

mercredi le 29 octobre 1969

Dans cette région et à travers le Canada plusieurs personnes ainsi que des entreprises engagées dans divers genres d'opérations, y compris:

Agriculture • Tourisme et Services de divertissements • Construction • Services professionnels • Transport • Commerces de gros et de détail • Fabrication

ont obtenu des prêts de la BEI pour l'acquisition de terrains, d'immeubles, de machinerie ou encore pour améliorer leurs fonds de roulement, lancer une nouvelle affaire ou pour d'autres fins. Si vous croyez que la BEI peut vous être utile, nous vous invitons à prendre rendez-vous avec notre représentant en téléphonant à: 583-2110

ou en écrivant à l'avance à la

**BEI BANQUE
D'EXPANSION
INDUSTRIELLE**

1845 ouest, rue King
Sherbrooke, P.Q.

SIMPSON-SEARS AGENT A COMMISSION

Dans le but de mieux servir la population de Lac-Mégantic, nous avons besoin d'un agent à commission ayant déjà maison d'affaire établie. Voici une possibilité excellente d'améliorer votre revenu.

Donc, si vous opérez déjà un commerce au centre ville de Lac-Mégantic, et désirez améliorer vos affaires, communiquez avec nous dès aujourd'hui.

SIMPSON-SEARS
364, rue des Forges
Trois-Rivières, P.Q.
Att.: M. R. R. Renaud

Nous attendons votre appel, qui sera appréciée, soyez assuré, participer à ces activités, de si vous y répondez. votre façon, et cette demande que nous vous faisons en est une,

Le comité spécial
de L'ARMISTICE

POURQUOI PAYER PLUS ?

MANTEAUX de KID et de CUIR — PANTALONS — AUTRES LIGNES et LINGE SPORT. — Notre ADMINISTRATION REDUITE nous permet de faire de meilleurs prix.

MME JEANNETTE (GUY) NADEAU

3528 rue Millette LAC-MEGANTIC Tél. 583-0495



REGIE DES ALCOOLS DU QUEBEC

AVIS

Avis est par la présente donné que les personnes ci-après mentionnées ont fait une demande de permis à la Régie des alcools du Québec:

NOM	ADRESSE	CATEGORIE
COMTE FRONTENAC		
PARE, Emile	St-Ludger, Cantons Risborough et partie de Marlow	Epicierie

Quiconque désire formuler des objections à l'émission de ces permis doit le faire par écrit, dans les quinze jours de la publication du présent avis.

L'écrit contenant les raisons de l'objection à l'octroi d'un permis doit être signé et envoyé dans le délai ci-dessus, par poste recommandée au:

BUREAU DU GREFFIER

REGIE DES ALCOOLS DU QUÉBEC

CASE POSTALE 2027, QUÉBEC 2 P.Q.

Chez les Filles d'Isabelle

Assemblée mardi
le 14 octobre

Nos hôtesses seront:

Mmes Marie-Rose Hallée
Denise Hallée
Laurette Dumont
Rita Chouinard
Bernardine Bédard
Gertrude Gagnard
R.-Hélène Simard
Jeanne Perreault
Marion Gourdeau,
subst.

Dernier avis pour
l'assurance

LA SECRETAIRE



MARCEL LEBRUN, c.d.a.a.

Automobile - Incendie - Vie - Responsabilité et autres

Conseiller professionnel, le courtier d'assurance est votre "Homme de Confiance". Il doit allégeance à ses clients avant tout

Bureau: 5087 rue Frontenac, Lac-Mégantic

PLANS BUDGETAIRES

RESIDENCE: 583-2719

TEL. 583-0600

Vers l'aventure . .

SUIITE

SAMEDI, LE 9 AOUT

Aujourd'hui, première journée à Stockholm. La ville est jolie et moderne, parsemée de gratte-ciel. La population est de 808,500 âmes. Capitale du pays, le roi réside dans cette ville. Nous pouvons voir beaucoup de musées, une école militaire, un hôtel de ville très moderne, un très grand port. De plus, Stockholm est le centre industriel du pays. Cette ville a été fondée en 1250 et fut le site des jeux olympiques en 1912.

Nous avons aujourd'hui la matinée de libre afin de permettre aux visiteurs de magasiner. Notre nouvel hôtel était situé à peu près à 4 ou 5 milles du centre-ville. Ici, la rue principale est magnifique et très moderne; l'on voit des fontaines au milieu de la rue. La plupart des magasins (qui sont très

beaux) se trouvent sous la rue, nous devons par conséquent descendre par des escaliers roulants.

Les femmes sont très jolies, blondes et bien bronzées. Les gens et surtout les enfants nous paraissent très épanouis.

Cette ville est située sur plusieurs dizaines d'îles. La visite s'est faite dans l'après-midi. Pour une partie, nous avons pris l'autobus et pour l'autre, le bateau. Nous avons été enchantés de voir la feuille d'érable à l'ambassade du Canada. Puis, le musée de "Wasa"; ce musée contient un navire royal qui, au 15^{ème} siècle, coula à son premier voyage avec tout son équipage. Il a été retrouvé il y a environ 10 ans. Retiré de l'eau, ce bateau immense a été placé dans ce musée. Dans les autres salles sont exposés tous les objets trouvés à l'intérieur de ce bateau.

Vers 6 heures, nous prenons une légère collation puis nous prenons l'autobus en direction du port de mer pour se rendre en Finlande. Le voyage a duré plus

de 12 heures. A 10 heures, nous allons à la salle à manger pour le souper; ce repas a été le meilleur pendant tout notre voyage. Pour un prix de \$3.00, nous avions un buffet. Il y avait 50 plats chauds et autant de froids; le service était libre, c'est-à-dire qu'on se servait soi-même et autant de fois que l'on voulait. Il faut dire que nous avons mangé comme des défoncés. Après le repas, visite du navire qui comprend au-delà de 150 cabines de deux personnes, une très grande salle de danse avec un orchestre, deux bars, une salle à manger et plusieurs restaurants. Vers 2 heures du matin, je regagnai ma cabine. Il faut vous dire que c'était la première fois que je couchais dans un bateau. J'ai très bien dormi car j'étais littéralement épuisé.

DIMANCHE, LE 10 AOUT

Ce matin, je me suis levé vers 7 heures pour me permettre de faire de la photographie sur le bateau. Le temps était magnifique et doucement, nous approchions de la Finlande.

Victor Campeau

Entrepreneur en

Plomberie et Chauffage

VENTE ET SERVICE

Estimé gratuit.

34 Rue Jeanne Mance

Tél. 583-2770

LAC-MEGANTIC

Nous sommes arrivés à Turker vers 8 h. 30. Sans attendre, nous prenons l'autobus en direction de Helsinki, capitale du pays. Nous avons traversé plusieurs villages très pauvres mais la nature est magnifique, des lacs (plus de 70,000) entourés de bois, n'est-ce pas un site enchanteur? Arrivés à 11 heures dans la capitale (500,000 âmes), nous avons visité la ville elle-même, la cathédrale, le site

olympique, la vieille ville, le centre des affaires, etc. J'ai très bien aimé cette ville.

Dans l'après-midi, nous avons fait nos réservations à "L'Hôtel Vallée". Durant l'année scolaire, cet hôtel est réservé aux étudiants qui fréquentent l'université.

(à suivre la semaine prochaine)

Bertrand Beaulieu

W-diagnosis

Equipement de série de toutes les Volkswagen 1970.

Plutôt que d'offrir des accessoires tape-à-l'oeil qui ne font que prolonger la vie d'un contrat de finance, Volkswagen présente un système révolutionnaire qui prolongera la vie de votre voiture.

Le régime de diagnostics Volkswagen. Maintenant, lorsque vous achetez une Volkswagen neuve, vous obtenez, en plus de deux ans de garantie, deux ans d'inspections

gratuites.

Ces inspections régulières décèleront ses petits ennuis avant qu'ils ne vous causent de gros soucis.

Ce qui permet de dire que le régime de diagnostics fait le contraire des accessoires tape-à-l'oeil. Il vous simplifie l'existence et vous fait faire des économies.



Avec près de 300 concessionnaires VW au Canada, il doit y en avoir un près de chez vous.

Au Centre Mgr Bonin,

On souligne le départ du directeur des loisirs

"Nous ne fêtons pas ton départ, Bertrand, nous ne faisons que le souligner, car c'est avec regret que l'on te voit nous quitter" de déclarer le DR Jos. Aubut, président du Centre Mgr Bonin et maître des cérémonies au banquet marquant le départ du directeur des loisirs M. Bertrand Beaulieu.

C'est dans une atmosphère familiale, remplie de gaieté et de franche cordialité que s'est déroulée dimanche soir dernier à l'hôtel LaSalle cette cérémonie d'adieu. S.E. Mgr Jean-Marie Fortier archevêque de Sherbrooke, en visite pastorale rehaussait de sa présence cette fête intime. On remarquait également à la table d'honneur les ex-présidents du Centre M. Paul Vallerand et Mme Vallerand, le Dr Jacques Huard et Mme Huard, M. Roch Quirion, et Mme Quirion, et le président actuel, le Dr. Jos. Aubut et Mme Aubut, le pasteur de la paroisse Ste-Agnès, M. l'abbé Charles-Henri Doyle, assistaient également les membres du conseil d'administration, et de la direction permanente accompagnés de leur épouse et les responsables des commissions et des principaux comités, représentant les 400 bénévoles du Centre.

M. Paul Vallerand, le président fondateur a exprimé sa reconnaissance et sa gratitude envers M. Beaulieu regrettant son départ. Il dit: "Sherbrooke vient nous chercher nos meilleurs hommes." Sur le plan financier autant que sur le plan administratif M. Vallerand confessa qu'il a dû donner du fil

à retordre au Directeur des loisirs, mais toujours il a reçu une collaboration qu'il s'est dit devoir souligner.

"Son cerveau est une ruche d'abeilles en activité, je lui accorderais le titre de M. Personnalité 1963-69" de déclarer le Dr Jacques Huard ex-président du Centre Mgr Bonin. "Dès les premières années, dit-il, la direction du Centre a vu la nécessité d'engager un directeur des loisirs, le choix s'est fait sur toi Bertrand, et il ne nous a fallu que peu de temps pour constater que notre choix avait été des plus judicieux et des plus heureux. Grâce au concours toujours complet et généreux de Bertrand dès 1963 le Centre s'est mis à bourdonner d'activités. Cet employé dévoué et honnête, d'une conduite exemplaire et irréprochable savait dialoguer; il s'est donné de tout coeur à toutes nos organisations. Les crédits de ses succès il les transmettait toujours aux responsables des comités et à leurs bénévoles."

M. Roch Quirion, ex-président a également eu des paroles élogieuses à l'égard de M. Beaulieu. "Nous nous étions assurés avec Bertrand, trois années de service, nous sommes heureux de constater que nous avons pu le garder trois autres années de plus. Il est celui qui fera sa marque dans les loisirs, et ses nouvelles fonctions permettront à toute la population des Cantons de l'Est de bénéficier de son expérience et de ses capacités."

M. Quirion a remis, au nom des autorités du Centre Mgr



(Photo l'Echo)

BANQUET D'ADIEU: Cette photo a été prise dimanche soir dernier à l'occasion d'un banquet d'adieu offert en l'honneur de l'ex-directeur des Loisirs M. Bertrand Beaulieu, par les autorités du Centre Mgr Bonin. De gauche à droite, M. Roch Quirion, ex-président, M. l'abbé Charles-H. Doyle, M. Bertrand Beaulieu, S.E. Mgr Jean-Marie Fortier, le Dr Jacques Huard, ex-président, le Dr Jos. Aubut, président et maître des cérémonies.

Bonin, un cadeau-souvenir à M. Beaulieu, une magnifique montre-bracelet, chronomètre.

Invité à prendre la parole, M. Beaulieu, déclara: "Durant les six années que j'ai été votre directeur des loisirs, j'ai donné beaucoup de moi-même, mais soyez assurés que j'ai retiré beaucoup de cette expérience au Centre Mgr Bonin. J'ai eu des contacts fructueux, de dire M. Beaulieu, partout j'ai reçu une franche collaboration, et je tiens à rendre ce témoignage de gratitude à tout le personnel permanent du Centre," aux Conseils d'administration à ses trois présidents ainsi qu'à tous les 400 bénévoles qui ont sacrifié de leur temps pour le succès de nos activités. Me sentant appuyé, ce fut très agréable pour moi de travailler avec vous, et j'en conserverai toujours un bon souvenir," de conclure M. Beaulieu.

"C'est une réalité, l'expérience de cette année l'a confirmé de nouveau, cet esprit de collaboration qui vous anime est l'âme de votre mouvement" de souligner S.E. Mgr Jean-Marie Fortier. L'archevêque de Sherbrooke, a également exprimé toute son admiration pour la grande participation du bénévolat, de ces quatre cents personnes qui oeuvrent au sein du Centre Mgr Bonin. "C'est un souvenir heureux que j'apporte dans ma vie d'évêque" de mentionner en terminant Son Excellence.



Sur la photo du centre, M. Roch Quirion remet à M. Beaulieu un cadeau-souvenir. Nous voyons également à gauche, le Dr et Mme Jos. Aubut, et à droite Mgr Jean-Marie Fortier. Ci-haut; (à droite) M. Paul Vallerand, président-fondateur du Centre Mgr Bonin, adresse la parole. De gauche à droite, M. Bertrand Beaulieu, Mgr Fortier, le Dr Jacques Huard, Mme Paul Vallerand et M. Vallerand.

POILS SUPERFLUS enlevés
au STUDIO de

Mme Jacques Leblanc

diplômée à l'Institut d'Electrolyse de
l'Estrie

**Conseillère en beauté
"Holiday Majic"**

et représentante des vêtements de base

SPENCER et JOUVENCE

Pour rendez-vous, le jour ou le soir, Tél. 583-0203
5284 rue Frontenac — Lac-Mégantic



LA COMÉDIE...



TÉLÉ **7** SHERBROOKE



MA SORCIÈRE
BIEN AIMÉE
lundi 8h.30 p.m.

MOI ET L'AUTRE
mardi 9h.30 p.m.

JINNY
mercredi 6h.30 p.m.

LA SOEUR VOLANTE
mercredi 7h. p.m.

CHER ONCLE BILL
jeudi 6h.30 p.m.

Rapport des activités des départements police et feu

Selon le rapport du chef Raoul Perron voici les activités des départements de Police et feu de la ville de Lac-Mégantic pour septembre dernier.

Le département a reçu 138 appels au cours du mois, les constables ont couvert 14 accidents d'automobiles, dont un de \$100 et moins et de huit de \$100 et plus totalisant des dommages matériels de \$3,075.00 on ne déplore aucune perte de vie, mais deux personnes ont été blessées dans ces accidents.

4 animaux ont été détruits et portés au dépôt.

SERVICE: Le département a effectué 84 sorties pour les départements police, voirie et pour les besoins du bureau de la ville; 28 escortes de tous genres, 30 vérifications de portes de commerces la nuit, 17 enquêtes sur plaintes.

SURVEILLANCE: 206 surveillances de commerces, vitesse, faites la nuit ou le jour.

PLAINTES: 4 plaintes pour vols ont été reçues, deux vols de bicyclettes dont une a été retrouvée, une plainte pour faux chèque, qui a été solutionnée, et une plainte pour vol par effraction. Huit autres plaintes diverses dont six ont été solutionnées après enquête.

ARRESTATIONS: Les constables ont arrêté onze personnes dont 10 pour avoir troublé la paix publique, et une personne pour la vente de

marchandises contrairement aux règlements.

DETENUS: cinq personnes ont été détenues pour la Sûreté du Québec, trois ont couché au poste durant le mois.

SOMMATION: Sept sommations ou subpoenas ont été signifiés.

RAPPORTS: Le bureau a préparé un rapport au code de la route, un pour statistique à Ottawa, un au Commissariat des Incendies et sept lettres de références.

L'auto-patrouille a parcouru durant le mois de septembre 3521 milles et utilisés 287 gallons d'essence, au montant de \$142.17.

DEPARTEMENT DES INCENDIES: Les sapeurs n'ont reçu que deux appels durant le mois, un feu au chalet de M. Laurent Brousseau le 15 septembre avec dommages de \$3,000 et un faux appel. Les pompiers ont dépensés 7 heures de travail en effectuant ces sorties.

CIRCULATION: Les constables ont distribué 47 billets de circulation, rapportant à la caisse de la Ville \$57.00.

PERCEPTION: Les parcomètres ont rapporté \$414.90, la taxe d'amusement, \$404.88, amendes perçues à la cour municipale \$366, amendes et frais circulation \$57.00, licences: bicyclettes \$4.00, chiens \$6.00, Visas \$18.00, identités \$6.00, photocopies \$4.00, téléphone \$1.00 les perceptions se totalisent à \$1,281.78.



La Brasserie Dow du Québec Limitée a mérité une autre médaille d'or pour l'excellence de sa bière de type ale, sa troisième en seize mois, cette fois à la 8e Olympiade Mondiale de la Bière, à Londres en Angleterre. On voit sur cette photo, prise lors d'une cérémonie spéciale en l'honneur de la brasserie, à Montréal, de gauche à droite, David J. Roche, vice-président et gérant-général de la brasserie, accompagné de J.R. Cross, délégué commercial senior de la Grande-Bretagne à Montréal, admirant avec fierté bien légitime la médaille d'or que Dow vient de se voir décerner.



(St-Romain, A.P.) — NATHALIE GRONDIN, joli bébé de 8 mois, fille de M. et Mme René Grondin (Marie-Josée Arguin) de Granby, petite-fille de M. et Mme Gérard Arguin de St-Romain et M. et Mme Adalbert Grondin de Lambton.

L'opinion des ...

(Suite de la page 11)

St-Sébastien Frontenac demande son retrait de la Commission Scolaire Régionale de l'Estrie; pour donner suite à la résolution des 17 et 18 août 1968 laquelle commission demandait son adhésion à la régionale de l'Amiante pour réaliser le centre polyvalent de Courcelles.

Adopté unanimement.
Vraies copies adressées aux régionales de l'Amiante et de l'Estrie et au ministre de l'Education.

Gilles Arguin,
sec.-trés.

RESOLUTION, 26 juin 1969:
(assemblée spéciale)

Il est proposé par François Talbot que demande soit faite à la Commission Scolaire de l'Amiante et au Ministre de l'Education pour que tous nos élèves du cours secondaire continuent à aller à l'école du secteur No 4 de Lac-Mégantic (régionale de l'Estrie) en septembre 1969 pour des raisons de transport et pédagogiques tant que le centre polyvalent de Courcelles ne sera pas construit et s'il ne se réalise pas la Commission Scolaire de St-Sébastien demandera son retrait de la régionale de l'Amiante pour maintenir sa résolution des 17 et 18 août 1968.

Adopté unanimement.

Vraie copie du livre.

Gilles Arguin,
sec.-trés.

RESOLUTION, 13 mai 1969:
(assemblée régulière)

Considérant que la Commission Scolaire de St-Sébastien Frontenac a adhéré à la Commission Scolaire de l'Amiante pour réaliser le centre polyvalent de Courcelles. Considérant que la dite commission scolaire adhérerait pour ce projet à condition que les élèves n'ayant pas les options à Courcelles aillent à l'école la plus rapprochée soit Lac-Mégantic. Considérant aussi que pour le transport qui est plus loin soit 7 milles et les routes plus mauvaises pour se rendre à Disraeli et la loi a prévu cela pour des cas comme le vôtre. Il est proposé par Lucien Bernier et résolu unanimement que demande soit faite à la régionale de l'Amiante pour que les élèves du secondaire soient 3, 4, et 5 ou 10, 11 et 12e années aillent à Lac-Mégantic en septembre 1969 et qu'entente soit prise entre les deux régionales soit l'Amiante et l'Estrie pour la scolarité et le transport de ces élèves; tant et aussi longtemps que dans la région l'affaire des écoles ne sera pas réglée.

Adopté unanimement.
Attendu que dans le temps 8 et 9e années devraient se donner à St-Sébastien.

Gilles Arguin,
sec.-trés.

RESOLUTION, 8 juill. 1969:
(assemblée régulière)

Il est proposé par Fernand Fillion, que la Commission Scolaire de St-Sébastien Frontenac demande son adhésion à la Commission Scolaire Régionale de l'Estrie immédiatement et que copie de cette résolution soit envoyée au Ministre de l'Education et à la Régionale de l'Amiante.

Adopté unanimement.

RESOLUTION:

Il est proposé par Conrad Richard que la Commission Scolaire St-Sébastien Frontenac demande son retrait de la Commission Scolaire Régionale de l'Amiante pour adhérer à la Régionale de l'Estrie.

Copie envoyée au Ministre de l'Education et à la Régionale de l'Estrie.

Adopté unanimement.

Gilles Arguin,
secrétaire-trés.

UN GROUPE DE
PAROISSIENS
DE ST-SEBASTIEN.

CINÉMA MÉGANTIC

Présentement à l'affiche

JUSQU'À MARDI

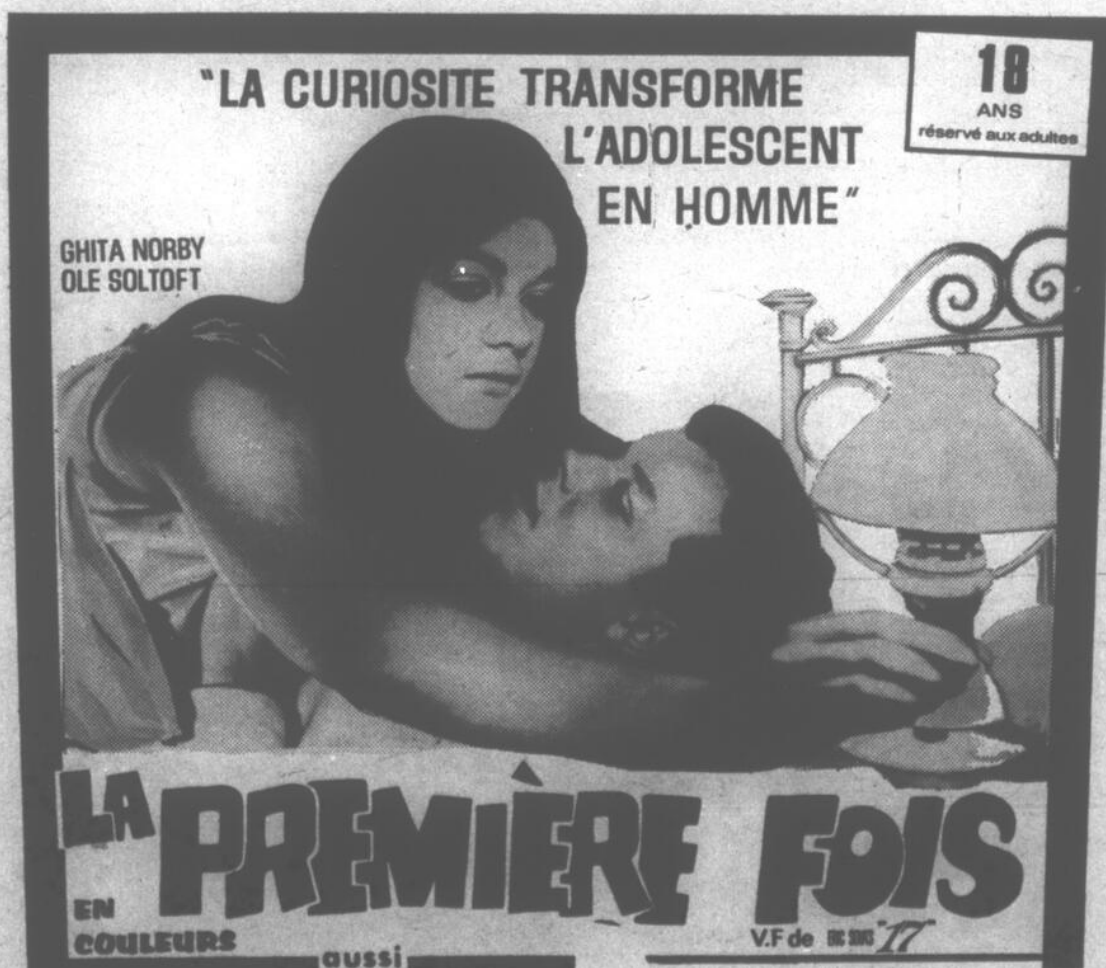
LES SOIRS DE SEMAINE 8 h. 00

SAMEDI 6 h. 00 et 9 h. 00

DIMANCHE CONTINUEL À PARTIR DE 1 h. 30

Si nécessaire, représentations additionnelles samedi et dimanche

STRICTEMENT 18 ANS ET PLUS



"LA LOI DU SURVIVANTS"

COULEURS

ADMISSION POUR CE PROGRAMME \$1.50

Nouvelles émissions

NOUS VOUS OFFRONS

OBLIGATIONS À 8 1/2 %

Echéance 1974 — 1975 à 1979

Paiement, en capital et intérêts, garanti par le transport d'une subvention du gouvernement de la Province de Québec.

BELANGER INC. courtiers
en valeurs de placement
Tour de la Bourse, Montréal, P.Q.

GERARD LEMELIN, représentant

3472 rue Grégoire

Lac-Mégantic

Tél. 583-0177

Campagne de la Plume Rouge 69

— Message de l'Evêque —

La Campagne de la Plume Rouge rappelle à tous les diocésains de Québec que les problèmes causés par la pauvreté et les misères morales sont de plus en plus nombreux. Elle invite la communauté chrétienne à la réflexion et à l'engagement dans la lutte contre la souffrance humaine.

Nous souhaitons vivement que tous nos fidèles s'intéressent à la cause du développement dans notre milieu. Tous ensemble, prêtres, religieux et laïcs, nous devons donner ce témoignage d'entraide fraternelle qui se situe dans la ligne de l'Evangile.

La Campagne de la Plume Rouge permet de soutenir de nombreux organismes privés de prévention et de réhabilitation qui apportent une solution à de multiples problèmes humains. Elle nous donne l'occasion de faire notre part.

Nous remercions les milliers de bénévoles qui consacrent plusieurs heures de leur temps à la sollicitation, et nous invitons tous nos diocésains à contribuer généreusement à la campagne de la Plume Rouge 1969.

Lionel AUDET,
Evêque auxiliaire
de Québec.

NANTES

ASSEMBLEE DE L'ASSOCIATION FEMININE D'EDUCATION ET D'ACTION SOCIALE: Une première assemblée de ce groupement se tenait à Nantes à la salle Stebenne, au cours du mois dernier.

L'assemblée débuta par la prière suivie de l'ordre du jour par la présidente Mme Yvette Fortier, adopté sur proposition de Mme Colette Roux appuyée par Mme Gracia Buisque.

Mme Thérèse Charrier a reçu de plusieurs membres, leurs contributions de l'année. Elle donna lecture du procès-verbal et de l'état financier, qui ont été adoptés. Suivit lecture de la correspondance, programme de la soirée d'information qui a eu lieu à Lac-Mégantic à laquelle nos dames étaient toutes invitées. Les représentantes de secteurs donnèrent le programme des activités de l'année.

La femme ne serait vraiment

pas féminine si elle n'agréait pas ces rencontres, de menus travaux, de mille et un trucs qui l'aideront dans l'administration de son foyer; à ce sujet une série d'études sur différents sujets sera présentée aux dames désireuses d'approfondir leurs connaissances sur les problèmes sociaux etc.

M. Claude Tessier, directeur du secteur pour l'Education des Adultes, était présent à cette réunion, et a donné à l'assistance différentes informations sur les cours qui se donnent en faveur des adultes.

Les dames de L'Afeas de Nantes ont choisi le cours de personnalité féminine qui se donnera ici à la salle de l'école Stebenne et qui débutera sous peu.

A l'art ménager on présenta "la décoration", et deux prix ont été mérités par Mmes Cécile Ferland et Thérèse Charrier.

C'est Mme Béatrice Poirier et Mme Marie-Ange Couture qui se sont méritées les prix de



TIRAGE D'UNE AUTO-NEIGE BOMBARDIER: Les étudiantes gardes-malades et infirmiers de l'Hôpital St-Joseph de Lac-Mégantic organisent un tirage d'une auto-neige "Bombardier", dont les profits seront versés pour le perfectionnement culturel des étudiantes. Cette photo a été prise à l'inauguration de la râfle, M. Jules Vallée administrateur, de l'Hôpital St-Joseph, se procure le premier livret de billet, que lui vend Sr M-Blanche Hélène, secrétaire de l'école. Ils sont entourés des chefs d'équipe, qui ont la charge de la vente de billets, de gauche à droite, Louise Roy, Lucie Fortier, Francine Lessard, Jean-Guy Bolduc, Françoise Blais, Marcel Bolduc, Rénald Tremblay, Nicole Perron, Yvon Fontaine et Lisette Veilleux.

présence, après quoi, l'assemblée fut dissoute jusqu'à nouvelle convocation.

Mme V. Couture, publiciste



Noces d'argent de M. et Mme Philippe Roberge



Au cours de la saison dernière, M. et Mme Philippe Roberge (Cécile Lapointe) de Ahuntsic, Montréal, ont été l'objet d'une belle fête surprise organisée par les membres de leur famille. Sur la photo M. et Mme Roberge sont entourés de leurs enfants, de droite à gauche: Claude, b.a. b.s.m., professeur au CEGEP de Joliette, Micheline, b.a., professeur à la C.E.C.M., M. et Mme Roberge, Brigitte, étudiante en chimie industrielle au CEGEP d'Ahuntsic et Sylvie, étudiante au collège Marie-Anne de Montréal.

La fête s'est déroulée au "Toit Rouge" de la rue Sherbrooke à Montréal. Nos meilleurs vœux de bonheur et longue vie s'adressent aux heureux jubilaires. M. Roberge occupe les fonctions d'ingénieur stationnaire à l'hôpital du Sacré-Coeur depuis 15 ans et Mme Roberge (Cécile Lapointe) autrefois de Lambton, a enseigné à l'école secondaire St-Joseph à Chambly et depuis 15 ans, enseigne à la C.E.C.M.

BIENTOT A LAC-MEGANTIC



"LES TREFLES"

Interprètent les répertoires des grands chansonniers canadiens: Ferrat — Brel — Ferland — Leveillé — etc. Renommée inter-provinciale. A Montréal ils ont donné plus d'une centaine de concerts. Surveillez le journal L'Echo, pour plus de détails la semaine prochaine.

ST-ROMAIN (A.P.) — MARIAGE BOULANGER-BILODEAU: A St-Sébastien au cours de l'été Mlle Solange Boulanger fille de M. et Mme Paul-Eugène Boulanger de St-Sébastien, unissait sa destinée à celle de M. Hervé Bilodeau fils de M. et Mme Albert Bilodeau de Lambton. Les nouveaux époux demeureront aux Etats-Unis. Nos félicitations.

ERRATUM

ST-ROMAIN — Nos lecteurs sont priés de noter que l'on a omis de mentionner le nom de Carol Isabel, 5 ans, petit frère que feu Marie Isabel, laissait dans le deuil, à l'occasion du rapport des funérailles.

**NE L'OUBLIEZ PAS
LA CROIX-ROUGE
AGIT EN VOTRE NOM**

A LA CAISSE à BEÛR

DISCOTHEQUE
POUR LES JEUNES

VENDREDI ET SAMEDI: Spécial pour les étudiants

ENTREE 0.75

Dimanche après-midi, de 2 h. à 5 h. p.m.

ENTREE 0.50

SOIREE SPECIALE: le 18 octobre, réservez vos billets, de nombreux prix de présence

NOUVELLE ADMINISTRATION — Parents vous êtes invités à la CAISSE à BEÛR. N'hésitez pas de communiquer avec le propriétaire REAL HOULE Tél. 583-1890

Pour location de la salle, veillée, réception, communiquez au tél. 583-1890

Ouvert tous les mois de l'année.

Pour octobre seulement

GRATIS une traîne pour auto-neige d'une valeur de \$59.95 avec l'achat d'un BOA-SKI en montre au magasin GERARD BOULET

Profitez de cette offre Ayez du plaisir cet hiver avec BOA-SKI 1970...

Chez **GERARD BOULET** Vente et Service

les plaisirs de l'hiver... BOA-SKI

Tél. 583-1393
Lac-Mégantic

Au C.E.R.C.E.

Animation Social: bilan des activités, été 1969

L'équipe des animateurs sociaux qui, dans les cadres du CERCE ont travaillé auprès de la population de Frontenac et de Compton, pendant les mois d'été n'a pas plié bagage, après un séjour de 4 mois parmi nous. Même si, depuis un mois, les activités ont semblé ralentir, ou du moins les allées et venues des animateurs dans nos parages, se sont restreintes, il semble bien que ce soit l'indice qu'une étape vient d'être franchie et qu'une autre s'amorce. Il fallait bien s'arrêter un moment pour faire le point et se demander où l'on s'en va de la sorte. S'arrêter, pour repartir sur des pistes plus précises, avec en mains de nouveaux éléments, plus préoccupés que jamais de répondre aux besoins ressentis et exprimés par la population rejointe.

— NOUVELLE ORIENTATION:

Pour les mois à venir, les animateurs sociaux se consacrent davantage à un travail populaire, en collaboration avec le service d'éducation permanente et les comités de développement locaux des 2 comtés. Un nouvel animateur du CERCE, M. Bernard Houle est déjà sur les lieux pour assurer la continuité du travail amorcé pendant l'été. Il est clair que l'équipe des 5, en

plus de sa tâche principale désormais, soit l'éducation populaire, travaillera en étroite collaboration avec l'animateur qui prend la relève; les 6 animateurs continueront à s'occuper des différents comités locaux, créés au cours de l'été.

— APERÇU DES RESULTATS DE L'ANIMATION:

Nous estimons à la fin de septembre, que la population rejointe par la participation, soit aux réunions de paroisses, soit aux sessions de fins de semaines, dans l'ensemble de l'opération, se chiffre à plus ou moins 500 personnes différentes. Il s'agit de la participation à 46 réunions locales et à 3 sessions de comités, 390 personnes ont assisté à des rencontres de paroisses et 111 sont venues aux sessions dans les 2 comtés. Environ 130 personnes travaillent dans les différents comités locaux et intermunicipaux mis sur pied; de ces 17 comités existants, 15 sont des comités de développement locaux et deux des comités de municipalités regroupées, soit 9 paroisses des 2 comtés réunies dans un comité routier et 10 paroisses du comté de Compton dans un comité d'information-éducation.

— IMPACT DE L'INFORMATION:

Les chiffres ci-dessus s'appliquent uniquement pour le travail d'animation; nous n'avons pas résumé, par sondage ou autres moyens, l'impact de l'information diffusée par les média (presse, radio) sur la population du territoire couvert. Lorsque nous parlons de 500 personnes rejointes, il est clair qu'il s'agit là uniquement des gens qui se sont déplacés pour prendre part à une réunion ou une session. Quant au reste de la population rejointe par les média d'information, et qui a pu suivre le déroulement du projet d'animation dans la zone-pilote (Frontenac et une partie de Compton), il nous est difficile d'en estimer le nombre. Nous ne pouvons donner que des approximations, que nous mentionnons sous toutes réserves, à partir de quelques indices comme la réaction des gens d'un peu partout à certaines nouvelles ou articles parus dans l'"Echo de Frontenac"; le feed-back par les 5 animateurs concernant la chronique "J'ai ma petite idée là-dessus" (ECHO); quelques réflexions parfois sur l'émission hebdomadaire à la radio (CKFL) ou les références aux bulletins de nouvelles locales; enfin, les petits remous d'animation à un

article ou l'autre dans "La Tribune".

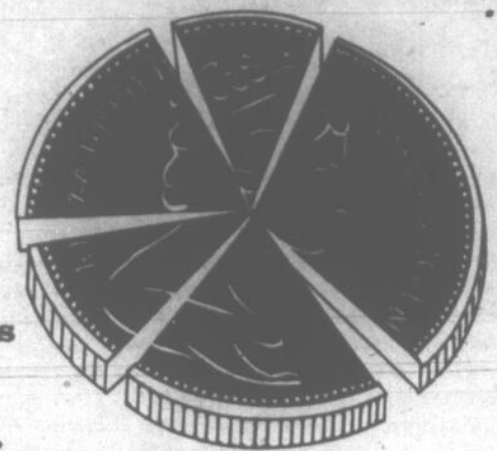
Nous pouvons dire, grosso modo, (un sondage pourrait confirmer ou infirmer) que l'ensemble de la population du comté de Frontenac a fréquemment entendu parler du déroulement de l'animation sociale, a suivi avec intérêt les idées exprimées par des concitoyens ou des gens des 2 comtés, ainsi que les activités qui se sont produites dans les différentes municipalités: formation de comités locaux, champs d'intérêt de ces comités et champs d'action de ces mêmes comités, ect. Ceci, grâce à un tirage assez élevé de l'hebdomadaire du comté (ECHO) et à l'intérêt qu'il suscite auprès de ses lecteurs (beaucoup le lisent d'un couvert à l'autre). Les annonces et nouvelles à la radio (CKFL) ont sans doute informé la population limitée qui capte ce poste; quant à l'émission hebdomadaire, nous avons

décidé de ne pas la maintenir: sans avoir pu mesurer la cote d'écoute, nous sommes persuadés que l'investissement en temps et énergies qu'elle représente ne produit pas l'impact qu'on pourrait en attendre, en raison peut-être de l'heure où il était possible de la diffuser; du rayon restreint couvert par le poste, ect. Les gens du comté de Compton, même dans le secteur faisant partie du territoire desservi, ont été très peu rejoints par l'information, à l'exception de quelques articles dans "La Tribune" qui leur étaient accessibles.

LA SEMAINE PROCHAINE

— Les municipalités touchées et les structures de participation locales:

Les animateurs du CERCE



Avez-vous trouvé le moyen d'assurer votre sécurité financière?
Téléphonez à
La Mutual Life du Canada



REPRESENTANT

J. ARTHUR POULIN

4691 rue Dollard

Tél. 583-1252

Lac-Mégantic

\$
4

...une
fois l'an
ça
vaut bien ça!

Cette année, tous ceux qui le peuvent, souscrivent au moins \$4.00 à la plume rouge.

SAMEDI le 11 OCTOBRE



OBTENEZ plus pour votre argent avec l'ENTRAIDE IMMOBILIERE LAURENTIENNE.

Dans un seul plan: EPARGNES, EMPRUNT, RENTES, PROTECTION.

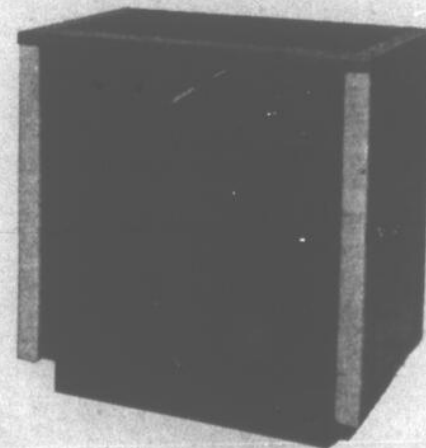
Pour de plus amples renseignements, consultez:

Armand BAILLARGEON

représentant — LAMBTON

Tél. 486-2472 ou 486-7219 (rés. d'été)

Chauffez votre demeure pour quelques sous ...



avec les
**FOURNAISES
A BOIS
AUTOMATIQUES
VALLEY
COMFORT**
AIR FORCÉ,
PAR GRAVITÉ
OU
CHAUFFERETTE

Une corde de bois dans une "COMFORT" équivaut à 150 gallons d'huile à chauffage. Le bois dure au moins 12 heures — pas de froids matins. Demandez notre brochure gratuite "pourquoi utiliser le bois pour le chauffage".

DISTRIBUTEUR

Siméon POIRIER

R.R. 1, LAC-MEGANTIC — TEL. 10-J-2, WOBURN

Quelques territoires libres pour les vendeurs

L'opinion des ...

(Suite de la page 15)

St-Sébastien opinèrent d'abord en faveur de l'Estrée. L'exposé du Dr Benoit Lafontaine, président de la régionale Chaudière, devait ramener à cette régionale les adhésions jusqu'à ce que deux conseillers techniques du ministère de l'Éducation, ayant fait valoir les avantages économiques de la réalisation du projet de Courcelles, aient ramené les mandataires des parents à la régionale de l'Amiante. St-Romain gardait cependant en dépit de toutes les pressions, son allégeance à la régionale de l'Estrée.

L'automne dernier, les étudiants de St-Sébastien n'en continuèrent pas moins de fréquenter les écoles de Lac-Mégantic, même si, le 10 septembre, la commission scolaire de St-Sébastien adhère conditionnellement à la régionale de l'Amiante.

La résolution à cet effet était adoptée sous la réserve que les cinq commissions scolaires ayant adhéré à cette régionale à la suite de l'assemblée de St-Romain maintiennent leur adhésion afin que se réalise au plus tôt le projet de construction d'une polyvalente à Courcelles. La résolution serait considérée comme nulle si le campus de Courcelles ne donnait pas toutes les options désirées. Dans le cas contraire, on continuerait d'envoyer les écoliers à Lac-Mégantic.

Le temps passait et le projet de l'hypothétique école polyvalente de Courcelles ne voyait toujours pas le jour en dépit des promesses répétées du député, du ministre de

l'Éducation et de son sous-ministre. Force était donc aux commissaires de St-Sébastien de voir les choses en face dans le meilleur intérêt des étudiants. Le 13 mai, les commissaires se rendant compte que la route menant de Lambton à Disraeli, siège des options non données à Lambton, était plus mauvaise que celle menant à Lac-Mégantic, adoptèrent une résolution demandant à la régionale de l'Amiante d'autoriser les élèves des secondaires III, IV et V à se rendre à Lac-Mégantic; ils demandaient qu'une entente soit prise entre la Régionale de l'Amiante et la Régionale de l'Estrée relativement au transport et aux frais de scolarité. Cette entente devrait persister jusqu'à ce que l'on connaisse l'issue définitive du projet de Courcelles. Les cours au niveau des secondaires I et II devaient alors se donner à St-Sébastien.

Le 26 juin, la commission scolaire de St-Sébastien revenait à la charge pour demander que TOUS les élèves du cours secondaire soient autorisés à se rendre à Lac-Mégantic pour des raisons de transport et de pédagogie et ce tant que le centre polyvalent de Courcelles ne serait pas construit... Advenant la non-réalisation du complexe de Courcelles, elle demanderait son retrait de la Régionale de l'Amiante.

Le 8 juillet, la commission scolaire de St-Sébastien demandait à être réintégrée à la commission scolaire régionale de l'Estrée en même temps qu'elle demandait son retrait de la régionale de l'Amiante. Copies de cette résolution étaient expédiées par le secrétaire-trésorier, M. Gilles Arguin, aux commissions scolaires régionales

concernées de même qu'au ministre de l'Éducation. A cette demande, la Régionale de l'Amiante de même que le Ministère de l'Éducation ont fait la sourde oreille.

A la mi-août, une demande ou requête demandant le regroupement à Lac-Mégantic était signée avec enthousiasme par plus de 80 pour cent des contribuables et le 9 septembre, les commissaires demandaient qu'un service de transport soit établi en direction de Lac-Mégantic. Cependant, les autorités de la régionale de l'Amiante avaient donné ordre aux élèves de se rendre à Lambton à bord de ses autobus, ce que voyant, les parents, pour la plupart, décidèrent de conduire leurs enfants à Lac-Mégantic à leurs propres frais, espérant qu'une décision serait bientôt prise en leur faveur.

Une rencontre entre les autorités des deux régionales devait aboutir à l'entente suivante: les élèves des secondaires II et V, ceux des classes de latin, de même ceux de l'enseignement professionnel ainsi que les 10e et 11e années, option mathématiques, iraient à Lac-Mégantic, tandis que les autres iraient à Lambton. Ainsi, 65 étudiants sur 105 voyageraient à Lac-Mégantic.

Cette décision, si elle présente le mérite de ménager la chèvre et le chou, n'a pourtant pas satisfait tout le monde et, étant donné la différence énorme qui existe, tant sur le plan de l'organisation scolaire que sur le plan de la pédagogie, entre Lac-Mégantic et Lambton, elle constitue pour certains parents un recul, une concession à on ne sait quelle éminence grise

disposant dont on ne sait quels pouvoirs.

Le relevé suivant donne d'ailleurs une vue complète de l'organisation matérielle et pédagogique du campus de Lac-Mégantic. Disons tout de suite qu'à Lambton on dispose de neuf locaux-classes et qu'il n'existe aucun laboratoire tout comme il n'existe pas de bibliothèque.

LE CAMPUS DE LAC-MEGANTIC

Le programme-cadre du campus No 10 de Lac-Mégantic tient compte de la polyvalente, du décroisement des sections et de la promotion par matière, en offrant un système d'options graduées.

POLYVALENCE:

Favorise dans un même programme-cadre la formation générale et la formation professionnelle.

Ainsi, à Lac-Mégantic, au secondaire I et II il est possible de recevoir et une formation générale (programme scientifique, classique, général) et une formation professionnelle (les techniques d'exploration et l'enseignement professionnel court, autrefois appelé "initiation au travail") et les arts domestiques.

COURS DECLOISONNE:

L'école n'a qu'un seul programme institutionnel dans lequel se trouvent fondues les différentes options traditionnelles: classique, scientifique, générale professionnelle, commerciale.

Ainsi, à Lac-Mégantic, en 1969-70 un élève peut choisir en secondaire I le français de l'ancienne section classique (le français 13), les mathématiques

plus faibles du cours général autrefois (les mathématiques 11) et l'anglais de l'ancienne section scientifique (l'anglais 12).

OPTIONS:

Un élève du secondaire I peut fabriquer son propre programme, guidé en cela par des personnes compétentes, en choisissant dans un éventail de douze blocs de matières. Le français, les mathématiques, l'anglais et la formation de la personne sont obligatoires à ce niveau. Il faut donc considérer que l'élève jouit de trois choix vraiment libres au niveau des matières considérées comme blocs. Toutefois, ce choix devient beaucoup plus vaste parce que plusieurs "options" sont graduées.

OPTIONS GRADUEES:

Plusieurs "programmes" sont proposés à l'élève à l'intérieur de la même matière; ces programmes sont donc différents les uns des autres soit par la quantité des notions à apprendre et à assimiler, soit par la qualité, l'approfondissement de chacun des points du programme.

Ainsi, à Lac-Mégantic, en 1969-70, un élève s'inscrit obligatoirement en français au secondaire I; il est cependant libre, selon son talent de s'inscrire en français 9, 10, 12, 13 et même en français 20, 21, 22, 23, selon sa préparation. Voilà où l'on tient compte du talent de l'élève et de sa préparation académique, dans une matière donnée, sans tenir compte de ses succès ou de ses insuccès dans ses autres matières du tronc commun (...mentionnons l'anglais et les mathématiques).

(Suite à la page 11)

CAMION D'ESCOMPTE

WELDWOOD

LES 16-17-18 OCTOBRE

WELDWOOD

WELDWOOD®

Choisissez maintenant - Livraison sur demande

● Classique

Merisier 16"
Orme 16"

● De Luxe

Teak
Noyer
Chêne rouge
Orme
Rosewood
Algonquin
Merisier naturel
Sande Coast naturel
Tiama
Orme Amber

● Vinylgard

Noyer
Teak Siamese
Automne Pecan
Pecan foncé

● Lauaw

Planktone Lavan Almont
Merisier Bleached
Cerisier argent

● Ranchero

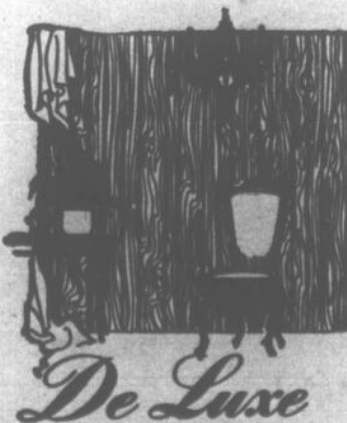
Silvera
Soul
MasaÉCONOMISEZ
SUR LE BOISÉCONOMISEZ
SUR LES ARMOIRESPRIX MODIQUES
SPÉCIAUX

PANNEAUX

FINI "VINYL" pas de verni - pas de peinture - DURABLE



1/2" — 5/8" — 3/4" "WALNUT"

En
nos
étalages

De Luxe

VENTE
SPÉCIALE

GRANDES ÉCONOMIES EN DOLLARS...

ACHETEZ MAINTENANT — POUR

VENTE
D'ESCOMPTE DE 3

LES 16 - 17 - 18

au

Domaines K

Roger Rancourt
président3648 Maisonneuve
3544 Claudel (rés.)

L'opinion des ...

(Suite de la page 10)

PROMOTION
PAR MATIÈRE:

Si d'une part, la disparition des "sections" traditionnelles peut s'identifier à un décroisement horizontal, le fait de pouvoir être promu (ou non) dans chacune des matières prises une à une individuellement, devient un décroisement vertical, c'est la promotion par matière.

Ainsi, à Lac-Mégantic, après son secondaire I, tout élève peut être promu, compte tenu des résultats obtenus dans chaque matière. Ex.: En 1968-69, Pierre était en français 13, en mathématiques 13, en anglais 11 - secondaire I; en 1969-70 Pierre est en français 23, en mathématiques 23, en anglais 11 - secondaire II. C'est dire que compte tenu de ses succès en français et en mathématiques, il a été promu dans ces deux matières; ses succès en anglais commandent cependant qu'il reprenne son programme d'anglais (11) du secondaire I.

PROGRAMME
INSTITUTIONNEL
1969-70
Secondaire I et II

SECONDAIRE I:

Formation de la personne 11; Religion; Information scolaire; Education physique; Hygiène mentale; Français 09-10-12(F)-12-13; Mathématique 09-10-11(F)-11-13; Anglais 11-12; Latin 12; Biologie 11 et 21; Zoologie; Botanique; Histoire 11 et 21; Géographie 11 et 21; Arts domestiques 11 et 21; Technique d'exploration 11

et 21; Musique et arts plastiques 11 et 21; Initiation aux transactions de la vie courante 11 et 21 (Ce cours "décloisonné" à options graduées se retrouve en secondaire V).

SECONDAIRE II:

Formation de la personne 21; Français 20-21-22-23; Mathématique 20-21-23; Anglais 20-22; Latin 22. Il y a là matières obligatoires et programmes optionnels selon les capacités de l'élève et les prérequis exigés par l'école. Trois de ces blocs doivent faire partie du programme de l'élève en secondaire I et en secondaire II. Des cours de méthodologie, de français, d'anglais, de biologie, de chimie, de physique (P.S.S.C.), de mathématiques 53, de mathématiques 54, d'histoire et de géographie sont offerts à quelque 135 élèves.

Par ailleurs, le niveau "secondaire V" offre également des cours de formation intensive groupés en trois concentrations: Commis-comptable, Commis de bureau, Sténo-dactylo.

On y dispense l'enseignement suivant: Français 50; Anglais 54; Religion 52; Tenue de bureau 51; Arithm. commerciale 42-51-52; Comptabilité 42-51-52; Initiation à l'administration 51; Initiation au droit 51; Mécanographie 41; Introduction à l'information 51; Dactylographie 42; Initiation aux affaires 51; Personnalité féminine 51; Sténographie 41-42.

x x x

Tant au secondaire I et II qu'au secondaire V, il faut que les instruments de travail viennent épauler un personnel

compétent pour assurer le succès.

LE CAMPUS DE
LAC-MEGANTIC OFFRE

Gymnase bien équipé
Bibliothèque de 20,000 volumes
Locaux spécialisés en arts plastiques

Ateliers diversifiés pour l'enseignement professionnel (couture domestique, cuisine domestique, montage des installations électriques, débosselage et peinture, menuiserie, soudure et forge, service de l'automobile)

Laboratoires de chimie, physique et biologie très bien équipés.

Une cafétéria bien montée, capable de répondre à tout moment aux exigences du milieu en termes de quantité et de qualité

Une salle de dessin industriel.

L'équipe des professeurs est solidement secondée par un service d'information scolaire, un service d'orientation dont les titulaires demeurent à Lac-Mégantic.

Ces deux services sont à la disposition des élèves et des parents.

La pastorale scolaire est présente auprès des individus et des groupes dans la personne de deux aumôniers à plein temps.

Somme toute, le campus de Lac-Mégantic a envisagé le renouveau scolaire avec sérénité. Il a triomphé.

Un campus plus spacieux et plus fonctionnel encore nous est promis. Un plus grand nombre d'options à tous les niveaux et l'enseignement professionnel (métiers) setont autant de réalités très bientôt. Témoin ce début de résolution

de la commission scolaire régionale de l'Estrie (8 septembre 1969):

"Considérant que les plans du campus de Lac-Mégantic sont sur le point d'être terminés... IL EST PROPOSE par M. Jean-Paul Bédard et résolu à l'unanimité de demander au MINISTRE DE L'EDUCATION:

1- de bien vouloir faire diligence pour accepter les plans définitifs du campus de Lac-Mégantic et pour autoriser dans le plus bref délai possible l'appel d'offres et le début des travaux de construction dudit campus;

A la lumière de ces précisions, nous nous demandons sérieusement si la résolution imposée pour le cas précis de St-Sébastien est la plus sage, étant donné les vœux non équivoques de la commission scolaire de St-Sébastien.

Cette solution démontre en tout cas que l'on a une bien curieuse conception de l'économie dans les milieux scolaires car des autobus transportent à présent les élèves à Lac-Mégantic et à Lambton. L'orientation vers Lambton de certaines classes est-elle véritablement l'unique moyen de justifier la construction de l'école de Lambton, de justifier aussi certains projets qui n'ont même pas encore été esquissés sur le papier?

Nous nous posons sérieusement la question.

Nous annexons les résolutions suivantes passées à la Commission Scolaire de St-Sébastien qui donnent appui à cette thèse.

LA MUNICIPALITE
SCOLAIRE
DE ST-SEBASTIEN

RESOLUTION: 10 sept. 1968

Il est proposé par Lucien Bernier, que la Commission Scolaire de St-Sébastien demande son adhésion à la Commission Scolaire Régionale de l'Amiante; afin de réaliser le centre polyvalent de Courcelles, promis par le ministre de l'Education en mai 1968; et ce en autant que les (5) cinq paroisses qui se sont engagées par écrit les 17 et 18 août 1968 à St-Romain maintiennent leur position à la régionale plus haut mentionnée.

Adoptée unanimement. Cette résolution sera nulle si une des commissions scolaires ne maintient pas sa position ou si le centre polyvalent de Courcelles ne donne pas les options; rendus à un niveau assez élevé les enfants pourront aller à la polyvalente la plus rapprochée, soit Lac-Mégantic.

Copie envoyée au Ministre de l'Education et à la Commission Scolaire de l'Amiante.

Gilles Arguin,
secrétaire-trés.

RESOLUTION, 11 fév. 1969:

A la session régulière des commissaires d'écoles de la Commission Scolaire de St-Sébastien tenue le 11 février 1969 et à laquelle sont présents le président M. Paul-Emile Dion et les commissaires d'écoles suivants: François Talbot, Lucien Bernier, Le-Denis Proteau, Viateur Longchamps et Gilles Arguin, sec.-trés., M. Viateur Longchamps, commissaire d'écoles, propose et il est adopté unanimement: Que la Commission Scolaire de

suite à la page 9-A



POUR TRAVAUX DE FIN DE SEMAINE!

RS... PRODUITS DE PREMIERE QUALITE

POUR ÉCONOMISER EN GRAND!!

3

JOURS

SUR TOUS LES PRODUITS

WELWOOD

PANNEAUX
ET
ADHÉSIFS

7 - 18 OCTOBRE

ines Kanjik Inc.

Lac Mégantic

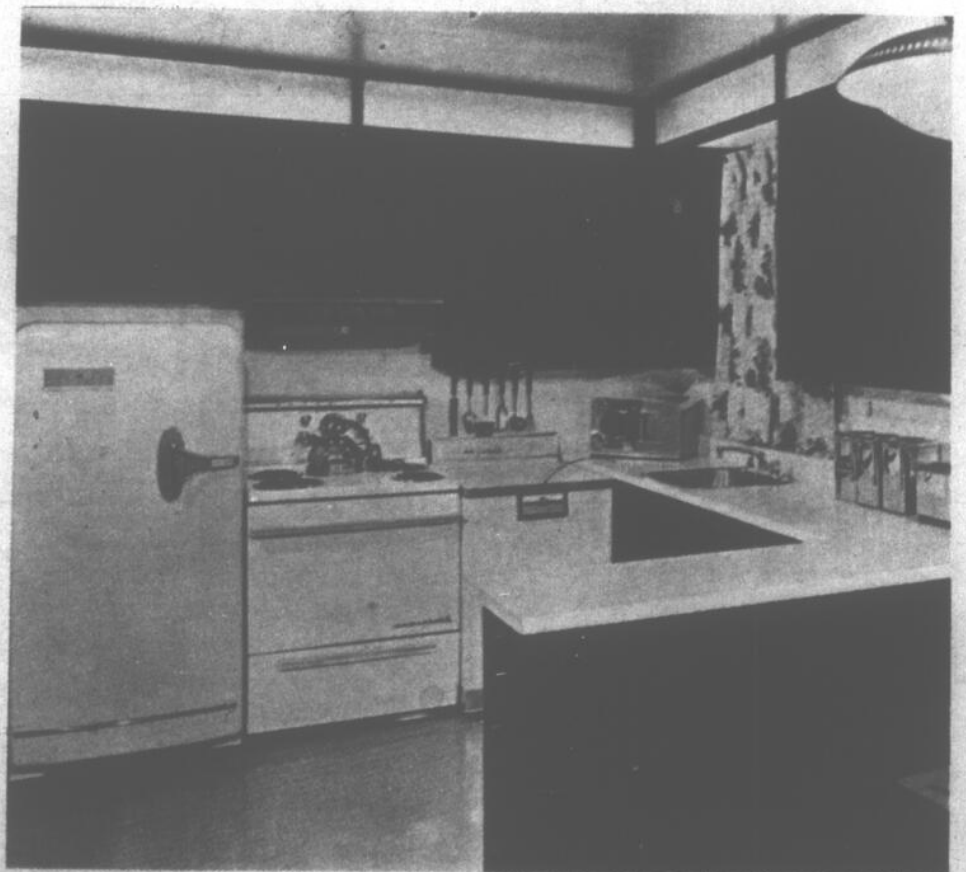
Tél. 583-1660

OUVERT
de
8 h. a.m.
à
9 h. p.m.

6 NOUVEAUX MOTIFS

FORMICA
BRAND
plastique stratifié

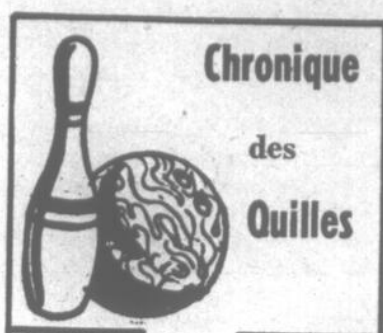
- Avocado Gossamer
- Green Onyx
- Naturel antique.
- Red Oak
- Gold Gossamer
- Beige onyx



Avec Snap-A-Brush aucun problème! Simplement détachez le pinceau du manche. C'est tout!



Avant Snap-A-Brush la tâche la plus difficile de peindre était de nettoyer le pinceau



Ligue Mixte de Grosses Quilles

CHEVALIERS DE COLOMB

POSITIONS DES CLUBS

1- Quirion Transport, 8; 2- Chevaliers de Colomb, 7; 3- Salon Benoit, 5; 4- Le Pigalle, 3; 5- Salon Noel, 1; 6- Chez Madeleine, 0.

MOYENNES

Chez les hommes: Michel Turcotte, 158; Martial Lessard, 137; Michel Charbonnier, 124; Robert Baron, 123; Jean Lessard, 116; Jacques Talbot, 112; Jules Lessard, 110; Stanley Jenkins, 107; Marcel Lacroix, 105; Renald Blais, 104; Benoit Garant, 98; Fernand Roy, 97; Claude Talbot, 93; Léo Thivierge, 93; Paul Grégoire, 91; Gilles Thivierge, 85; Emile Bilodeau, 83; Laurier Lapiere, 72; Gaetan Fillion, 68.
Chez les dames: Mado Talbot, 130; Claudette Therrien, 125; Micheline Giroux, 116; Gaby Audet, 109; Suzanne Paradis, 109; Colette

Quirion, 109; Claire Boulanger, 105; Ginette Turcotte, 105; Pauline Bouffard, 93; Jacqueline Grégoire, 91; Nicole Simoneau, 81; Madeleine Talbot, 81; Réjeanne Pépin, 80; Estelle Crossman, 79; Diane Roy, 75; Pierrette Mercier, 74; Vicky Blais, 57; Carmen Giroux, 56.

RECORDS

Plus hauts triples individuels: Michel Turcotte 445, Mado Talbot 405; plus hauts simples individuels: Jean Lessard 187, Micheline Giroux 153; plus haut triple d'équipe: Chevaliers de Colomb, 1982; plus haut simple d'équipe: Chevaliers de Colomb, 692.

Micheline Giroux, secrétaire-trés.

Ligue Féminine de Grosses Quilles

CHEVALIERS DE COLOMB

POSITIONS DES CLUBS

1- Comptoir du Disque, 14 points; 1- Mégantic Manufacturing, 10; 3- Maison du Tapis, 5; 4- Mégantic Transport, 3.

MOYENNES

Louissette Lavallée, 152; Carole Giroux, 152; Réjeanne Dodier, 150; Jeannine Frank, 143; Micheline Duquette, 141; Laurette Lacroix, 139; Lauriette Grenier, 137; Mado Cloutier, 137; Micheline Giroux, 133; Thérèse Bédard, 132; Lily Dodier, 130; Germaine Roy, 130; Louise Rancourt, 129; Jeannette Rancourt, 129; Pierrette Morin, 128; Bertha Lachance, 126; Ginette Dostie, 126; Huguette Bruneau, 125; Cécile Grenier, 122; Viola Lefebvre, 119; Olivette Couture, 113; Lucette Lacroix, 111; Marie-Paule Dufresne, 106; Yolande Lemieux, 102; Dolorès Allard, 96.

RECORDS

Plus haut triple individuel: Micheline Duquette, 531 (200); plus haut simple indiv.: Mado Cloutier, 203; plus haut triple d'équipe: Comptoir du Disque, 2368; plus haut simple d'équipe: Comptoir du Disque, 855.

Micheline Giroux, secrétaire-trés.

Ligue Masculine de Grosses Quilles

CENTRE MGR BONIN

POSITIONS DES CLUBS

1- Mégantic Esso, 14 points; 2- Hôtel La Salle, 10; 3- Royer Gulf Service, 8; 4- Bouchard Mat Const., 8; 5- Chez Maurice, 7; 6- Lake Mégantic Pulp, 7; Torpedo Ltée, 6; 8- Ferronnerie Laval, 4;

MOYENNES

Germain Lessard, 176; Lorenzo Pilote, 162; Mario Durand, 160; Conrad Forest, 160; Réal Cyr, 158; Roch Lessard, 158; Raynald Therrien, 155; Benoit Frank, 155; Serge Morin, 154; L-Laval Fortier, 154; Dolorès Dostie, 153; Marcel



(Photo L'Echo)

TOUS ONT RECU LE TITRE D'INSTRUCTEURS: A la suite des cours d'instructeurs, de maniement d'armes à feu les 15 personnes qui se sont présentées ont obtenu leur certificat avec grande distinction. Les cours étaient donnés par M. Nelson Walker de Thetford-Mines, chef-instructeur de la zone 2. Sur la photo de gauche à droite: (debout) MM. André Paradis, Renald Longchamps, Paul Paradis, de Lac-Mégantic, Lucien Gilbert de St-Robert, le chef Raoul Perron de Lac-Mégantic, Laurent Dumas de St-Ludger, Antoine Gaulin de St-Robert, Marcel Rancourt et Philippe Longchamps de Lac-Mégantic; (en avant) MM. Robert Plante, Dominique Bouchard, Wilma (Ti-Will) Breton, Jean-Marie Hamel de St-Ludger et n'apparaît pas sur la photo M. Yves Lalencette.

Le président de l'Association de Chasse et Pêche, M. Miguel Durand, nous annonçait qu'il est fort possible que dès la semaine prochaine, une série de cours soit donnée en faveur des chasseurs qui désirent se procurer le certificat de sécurité dans le maniement d'armes à feu. En 1971 tout chasseur, avant de se voir remettre un permis de chasse devra au préalable avoir suivi des cours de sécurité.

Ligue Mixte de Petites Quilles

CHEVALIERS DE COLOMB

POSITIONS DES CLUBS

1- Mégantic Transport, 24 points; 2- Chevaliers de Colomb, 22; 3- Les Caprices, 22; 4- Les Optimistes, 18; 5- Boaski, 8; 6- Confection Mégantic, 2.

MOYENNES

Chez les hommes: Félien Lacroix, 170; Yvon Couture, 160; Jules Bégin, 158; Jean-Yves Sévigny, 154; Rosaire Breton, 150; Laurent Mercier, 150; Dolorès Dostie, 150; Denis Richard, 146; Henri-Paul Huard, 142; Jacques Turcotte, 140; Victorin Fortin, 139; Guy Gagnon, 136; Michel Dufresne, 129; André Roy, 127; Jean Michaud, 114; Michel Lessard, 113; Serge Beaudoin, 106; Réjean Rodrigue, 100; André Richard, 86; Jacques Choquette, 84.

RECORDS

Plus haut triple indiv.: Germain Lessard, 553 (213); plus haut simple indiv.: Dolorès Dostie, 210.

J.-Roch Turgeon, secrétaire

Ligue Féminine de Grosses Quilles

CENTRE MGR BONIN

CLASSEMENT DES EQUIPES

Rolimati, 12 points; Diclomaghis, 8; Judelucrici, 2; Conicajack, 2.

MOYENNES

Claudette L. Lessard, 152; Madeleine Cloutier, 143; Marthe Lessard, 130; Lisette Boulanger, 129; Denise Bolduc, 124; Lili Blais, 123; Louise Comtois, 110; Nicole Proteau, 103; Jacqueline Fredette, 102; Carole Roy, 101; Julie Lessard, 100; Ghislaine Boulanger, 99; Lucie Lessard, 97; Dyet Therrien, 96; Colette Dion, 96; Christiane Boulanger, 90. Substitut: Lise D. Lapiere, 107.

RECORDS

Plus haut triple indiv.: Claudette L. Lessard, 450; plus haut simple

indiv.: Madeleine Cloutier, 156.

Claudette L. Lessard, secrétaire.

Cosmétiques Courtoisie Service



PHARMACIE

GINGRAS

P. A. GINGRAS,
B.Sc.Ph., L.Ph.

5244 Frontenac

583-2123

LAC-MEGANTIC
de 9 a.m. à 9 p.m.

ATTENTION CULTIVATEURS

Dès maintenant
ACHETEZ OU
ECHANGÉZ
VOS TRACTEURS
ET MACHINERIE
DE FERME

Plan d'achat facile
Sans intérêt



Tous les tracteurs FORD
neufs et usagés

- Trayeuse
- Pipe-line
- Refroidisseur à lait

DE LAVAL

SOUFFLEUR à NEIGE
de 4 à 7 forces

Simplicity

Souvenez-vous de l'hiver dernier

Aussi: Ecureur d'étable "Vincent Hydrolique" démonstration gratuite de tout équipement

GARAGE DUMAS ENRG.

6465 rue Salaberry

Tél. 583-2264

LAC-MEGANTIC SUD

Dépositaire de: Ford - De Laval - Simplicity - Vincent Hydrolique

TEL. RES. et BUR. 583-1458

H. P. CAMPEAU, C. d'A. A.

ASSURANCES GÉNÉRALES
Feu — Vie — Automobiles

4235 rue Laval

Lac-Mégantic, Qué.

ASSURANCE-VIE "CONFEDERATION"

Attention futurs propriétaires

Dans la construction résidentielle nos prix FONT DU BRUIT... suivez le bruit... et venez vous renseigner au sujet de votre future construction.

Renseignements -

Estimations gratuits

Les Constructions Bruno Cloutier se spécialisent dans la construction résidentielle.

LES CONSTRUCTIONS BRUNO CLOUTIER enr.

Confiez-nous vos travaux de construction vous aurez l'agréable surprise de trouver que nous avons les meilleurs prix en ville pour la même qualité

A LAC-MEGANTIC ET DANS LES VILLAGES DE LA REGION

Bruno Cloutier, prés.
Tél. 583-1149

J.-Guy Cloutier, v.-prés.
Tél. 583-2080

Gaston Cloutier, v.-prés.
Tél. 583-2531



PIOPOLIS TEL QU'IL FUT...

Venus de loin, les zouaves quittent le chemin de fer à Sherbrooke et se rendent à Piopolis par un service diligence passant par le grand chemin de Winslow. De Winslow à Mégantic c'est un chemin ébauché à



ST-ROMAIN (A.P.) — MARIAGE HALLEE-QUIRION:

Au cours de la saison a été béni le mariage de Mlle Solange Hallée, fille de M. et Mme Alfred Hallée de Sherbrooke, autrefois de St-Sébastien, et de M. Doris Quirion fils de M. et Mme Emile Quirion de Sherbrooke. Les nouveaux époux demeureront à Sherbrooke. Nos félicitations et nos meilleurs vœux de bonheur les accompagnent.

travers les bois. Plus on avance, plus intacte est la forêt. Et il en est ainsi de tout le trajet qu'il faut parcourir pour atteindre l'endroit proposé à la colonie naissante, soit une distance d'une trentaine de milles.

C'est le chemin que parcourent les zouaves dans le printemps de 1971 pour arriver à Piopolis, le 21 avril. Que trouvent-ils à leur arrivée? Sur le lot réservé à l'Association pour l'établissement religieux, il y trouvent un camp de 20 x 22 pieds bâti de pièces équarries à la hache. Ce logis se compose d'une seule pièce au rez-de-chaussée et d'un grenier avec un plancher mal ajusté qui doit servir de dortoir. La construction ayant été faite vite et sans grande précaution, on peut voir le jour entre les pièces de bois. Par malheur le printemps de 1871 est tardif et les zouaves grelottent tant qu'ils ne calfeutrent pas, ce qu'ils font dès le premier après leur arrivée.

Ils ont avec eux leurs effets personnels et les choses de premières nécessités qu'ils font transporter de Sherbrooke par un nommé Hunt. En passant à Winslow ils achètent un poêle, une lampe, de l'huile de charbon, une serpe, des "globes de lampes", des jambons, de la farine et le reste. En un mot tout



"La Cabane des Zouaves"

ce qu'il faut pour parer aux plus grandes nécessités.

Que de travail pour s'installer! Les uns s'improvisent menuisiers, ne faut-il pas percer des fenêtres au grenier qui n'en a pas? Les autres prennent de bon cœur leur tâche charpentier puisqu'il faut au moins un appentis pour la vache, tandis que les autres abattent les arbres des alentours pour faire de la "clairance" et du bois pour chauffer le logis. A tour de rôle ils mettent la main

au chaudron et ensemble ils nettoient la maison.

Quand vient le soir, c'est la veillée en famille où le bon rire foisonne et la franche camaraderie est de bon aloi. De la gaieté il y en a partout et toujours. Ne sont-ils pas tous des jeunes gens d'environ vingt ans et parmi eux il s'en trouve qui ont la langue bien pendue. Ils se taquent et ils s'amusent pour reprendre le tâche du lendemain avec autant de courage que la veille.

fameuse cabane où naquit Piopolis

Jean-Marc GRENIER

**ENCOURAGEZ
NOS
ANNONCEURS**

Désirez-vous faire un

**PLACEMENT
à 10 %**

Une occasion unique de faire un placement sûr, tout en participant au **DEVELOPPEMENT D'UNE INDUSTRIE LOCALE** en pleine expansion.

Pour de plus amples renseignements communiquez avec
M. Raymond LATULIPPE

Bestar Limitée

Tél. bureau: 583-1017

Résidence 583-0730



ST-ROMAIN (A.P.) — 1er ANNIVERSAIRE: Marie-Josée a maintenant un an, ces cinq frères plus âgés sont bien heureux d'avoir une petite soeur, qu'ils trouvent beaucoup plus sage qu'eux. Marie-Josée est la fille de M. et Mme Gérard Busque (Claudette Isabel) de Nantes, et la petite-fille de M. et Mme Wellie Isabel de St-Romain.

Et c'est ainsi qu'ils vivent au petit bonheur pendant plusieurs mois, menant une vie commune autour de la même table comme des frères.

Cette précieuse photo nous montre aujourd'hui quelques-uns de ces joyeux copains et la

Après une année de service

l'Hôtel Caron

de St-Ludger

vous offre un **SPECTACLE SENSATIONNEL**

à l'occasion de l'ouverture
d'une nouvelle saison

SAMEDI SOIR:

Jean Malo

Orchestre: **LES QUATRE-TEMPS**
de Sherbrooke

DIMANCHE p.m.

Papillon

Orchestre: **Les CADETS**

à l'Hôtel Caron

LAURIEN LACROIX, propriétaire

TEL. 25

ST-LUDGER



Placés en rang devant les locaux de Volkswagen Canada Limited à Vancouver sont 35 nouveaux modèles Volkswagen, prêts pour le départ dans le rallye 1970 pour les membres de la presse. Le directeur des relations publiques de Volkswagen, M. V. Frank Segee, discute les derniers détails avec le chef du rallye, M. Craig Sanderson, dans le Volkswagen décapotable M. Sanderson est le président du Club des Voitures de Sport de l'Université de la Colombie Britannique, il a tracé le parcours du rallye et armait les points de contrôle.

Pour Vous, Madame

Octobre, mois du poisson et des fruits de mer



Un poisson entier, gonflé à souhait d'une farce au pain savoureuse, puis cuit au four, c'est un mets délicieux, fait pour les grandes circonstances. Sur la photo, un saumon farci au pain et au concombre.

En une bouchée

HUITRES AU FOUR

C'est le meilleur temps de l'année pour se régaler d'huitres. Il existe une foule de façons d'apprêter les huitres, dont les plus simples donnent encore les plats les plus succulents. Elles sont délicieuses froides, servies sur l'écaille, ou chaudes, dans des gratins ou des soupes.

Les huitres au four sont très populaire dans l'Ouest. Pour obtenir quatre portions, bien égoutter une chopine d'huitres, les déposer ensuite dans un plat à four peu profond, graissé. Napper de 2 cuillerées à table de beurre fondu, assaisonné ou non au goût. Cuire à four modéré jusqu'à ce que les huitres gonflent et que les bords commencent à froncer, soit 5 à 10 minutes. Servir immédiatement sur des triangles de pain grillé chaud, beurré et persillé.

SANDWICH DE SARDINES GRILLE

L'économie porte à la fois sur le prix des aliments et sur tout ce que l'argent peut nous procurer. Quand vous achetez une boîte de sardines canadiennes à bas prix, vous en avez pour votre argent au triple point de vue de la nourriture, de la saveur et de la façon d'apprêter un mets. Voici comment apprêter une boîte de sardines canadiennes de 3 1/2 onces, pour trois personnes.

Égoutter l'huile et disposer les sardines sur trois tranches de pain blanc, garnir d'une tranche de fromage émulsionné et couvrir le tout d'une tranche de pain. Tartiner le dessus des sandwichs de margarine ou de beurre amolli. Huit à dix minutes avant de servir, dé-

poser les sandwichs dans un poêlon chauffé et faire dorer des deux côtés.

FILET EXPRESS AU FOUR

Pour épargner du temps la ménagère se sert tout naturellement de poisson et de fruits de mer. Leur cuisson est facile et rapide. Nous vous proposons ci-dessous un délicieux plat de filets, pour six personnes.

Déposer sur une seule couche, deux livres de filets de morue, ou d'autre poisson, frais ou décongelés, dans un plat de service à feu ou dans un plat à four peu profond. Saupoudrez de sel, de poivre et d'un peu d'oignon râpé. Couvrir d'une couche de tomates hachées en menus morceaux et napper le tout d'un quart de tasse de margarine ou de beurre fondu.

Cuire au four jusqu'à ce que les filets s'effeuillent facilement à la fourchette, soit à 450°F., pendant une quinzaine de minutes. Retirer du four et saupoudrez généreusement de fromage suisse ou cheddar râpé. Griller 2 à 3 minutes, ou jusqu'à ce que le fromage fonde.

SALADE DE CRABE A LA WALDORF

A l'heure du déjeuner, pourquoi ne pas servir une salade de crabe à la Waldorf confectionnée avec des morceaux de crabe des neiges. Comme chacun le sait, la salade Waldorf renferme des pommes rouges en dés, du céleri et des noix de Grenoble hachés, et est accompagnée d'une sauce mayonnaise, le tout servi sur un lit de laitue. Le fait d'y ajouter de la chair de crabe succulente et riche en protéines, constitue un plat de résistance qui saura faire les délices de tous ceux qui aiment la bonne chère.

Régail d'automne

Octobre, mois du poisson et des fruits de mer, où il nous est donné de fêter la moisson de poissons, mollusques et crustacés récoltés de la mer et des eaux intérieures. Et la meilleure façon de l'exprimer, n'est-ce pas encore de servir un poisson entier gonflé à souhait d'une farce savoureuse et cuit au four?

Un poisson farci et cuit au four, tout en étant un mets économique, constitue un mets de grande classe. On oublie parfois que la façon de l'accommoder permet à la fois, d'en enjoliver la présentation et d'allonger le nombre de portions.

PREPARATION DU POISSON

Enlever du poisson les viscères, les écailles et les nageoires ou demander à son marchand de le faire. On peut aussi, si on le désire, enlever la grande arête au moyen d'un couteau tranchant. A la cuisinière de décider elle-même si elle préfère enlever la tête et la queue du poisson ou les laisser. Bien laver et éponger le poisson vidé et en saler l'intérieur.

Déterminer la quantité de farce nécessaire et accommoder la recette en conséquence. Il faut compter environ 3/4 de tasse de farce par livre de poisson vidé prêt à cuire. Dans le cas d'un poisson dont on a retiré la grande arête, il faut une tasse de farce. Mélanger les ingrédients et en farcir le poisson sans tasser. Fermer l'ouverture au moyen de brochettes et de ficelles, ou à l'aide d'une aiguille et de gros fil. S'il reste de la farce, on peut l'envelopper dans du papier d'aluminium et la mettre au four avec le poisson.

Déposer le poisson farci dans une lèchefrite graissée et le badigeonner de graisse fondue ou d'huile. Mesurer le poisson farci à la partie la plus épaisse. Cuire à 450°F., à raison de 10 minutes de cuisson par pouce d'épaisseur. Le poisson est à point quand le jus prend une couleur laiteuse et que la chair devient plus blanche et s'effeuille facilement à la fourchette.

Au moyen de grandes spatules, retirer le poisson et le déposer dans un plat de service chaud. Garnir de quartiers de citron et de persil et entourer d'un légume chaud qu'on servira avec le poisson.

Les recettes de farce au pain qui suivent sont excellentes avec le poisson. Pour mieux réussir, se servir de pain vieux de plusieurs jours dont la croûte a été enlevée.

FARCE MADOULEE

Vous aimerez cette farce dans un petit

1/4 de tasse d'oignon haché fin

1/4 de tasse de céleri haché fin

3 c. à table de margarine ou de beurre fondu

1 tasse de cubes de mie de pain

1/4 de tasse de carottes râpées

Une pincée de poivre 1/2 c. à thé de sel

Faire revenir l'oignon et le céleri dans la margarine ou le beurre jusqu'à ce qu'ils soient tendres mais sans les laisser brunir. Retirer du feu. Ajouter les cubes de pain, les carottes et les assaisonnements. Bien mélanger. Donner 1 1/4 tasse.

FARCE AU PAIN ET AU CONCOMBRE

Voici une excellente farce pour le saumon ou la truite grise.

1/2 tasse d'oignon haché fin

1/2 tasse de céleri haché fin

1/4 de tasse de margarine ou de beurre fondu

4 tasses de cubes de mie de pain

1 1/2 tasse de concombre épiné, pelé et coupé en dés

1 c. à thé de sel

1/2 c. à thé de graines d'aneth

1/4 de c. à thé de poivre

Faire revenir l'oignon et le céleri dans la margarine ou le beurre environ 5 minutes, ou jusqu'à tendreté. Incorporer les cubes de pain. Ajouter le concombre et les assaisonnements. Bien mélanger. Donner 6 tasses, corégone ou un doré. Elle a déjà été primée lors d'un concours.

FARCE A LA TOMATE ET AU PAIN

Il suffit d'ajouter une tomate à la farce au pain classique et on obtient un mélange à la fois coloré et au goût relevé. Vous vous en servirez pour la morue l'algéfin et autre poisson à chair blanche, mais de petite taille.

1/4 de tasse d'oignon haché fin

1/4 de tasse de céleri haché fin

1/4 de tasse de margarine ou de beurre fondu

2 tasses de cubes de mie de pain

1 c. à thé de sel

1/4 de c. à thé de thym, de menthe

d'assaisonnement à volonté

Une pincée de poivre 1 tomate hachée

Faire revenir l'oignon et le céleri dans le beurre ou la margarine environ 5 minutes, ou jusqu'à tendreté. Retirer du feu. Ajouter les cubes de pain, les assaisonnements et la tomate. Bien mélanger. Donner 2 1/2 tasses.

Nouvelles recettes de poisson

Comment en arriver à la perfection culinaire en utilisant des filets congelés de poisson, voilà le sujet d'un nouveau livre de cuisine que vient de publier le ministère des Pêches et des Forêts.

C'est une brochure utile à avoir sous la main pendant le mois d'octobre, mois consacré au poisson et aux fruits de mer, alors que les magasins d'alimentation offriront des filets congelés à bon prix. On peut se procurer des exemplaires, distribués gratuitement à raison d'un par personne, en en faisant la demande par écrit à la section de la consommation, ministère des Pêches et des Forêts, Ottawa, ou au bureau régional du ministère dans votre localité.

Les recettes qui suivent sont tirées de cette brochure.

FILETS A LA SAUCE CHAMPIGNON

1 paquet (bloc de 1 livre) de filets congelés de poisson
1 boîte (de 10 onces) de potage crème de champignon concentré
1 c. à table d'oignon haché fin
1 c. à table de jus de citron
1 tasse de fromage cheddar râpé

Décongeler le bloc de filets juste ce qu'il faut pour le couper en enlevant l'enveloppe et en le laissant à la température ambiante pendant une demi-heure. Le couper en trois ou quatre portions égales. Mettre dans un plat à four peu profond, graissé. Mélanger le potage crème, l'oignon et le jus de citron, et en napper les filets. Garnir de fromage râpé. Cuire au four à 450°F. jusqu'à ce que la sauce bouillonne ou jusqu'à ce que le poisson s'effeuille facilement à la fourchette, soit environ 30 minutes. Donner 4 portions.

FILETS A LA SAUCE PIQUANTE

1 paquet de filets congelés de poisson enveloppés individuellement
1 c. à table de margarine ou de beurre fondu

1 c. à table de jus de citron

2 c. à table de catsup

1 c. à table de sauce Worcester

1/4 de c. à thé de moutarde en poudre

1/2 c. à thé de sel

1 c. à table d'oignon émincé

Placer les filets en une seule couche, côté peau en-dessous, sur un grilléchauffé bien graissé. Mélanger les autres ingrédients et napper les filets de la sauce ainsi obtenue. Griller à 3 ou 4 pouces de la source de chaleur, sans retourner, jusqu'à ce que les filets s'effeuillent facilement à la fourchette, soit 10 à 12 minutes. Donner 3 portions.

GRATIN DE FILETS FUMES A LA DELMONICO

1 paquet de filets congelés de poisson fumé

De l'eau

3 c. à table de beurre ou de margarine

1 c. à table d'oignon haché

1 c. à table de piment vert haché

1 c. à table de piment doux en conserve haché

3 c. à table de farine

1 1/2 tasse de lait

Une pincée de poivre

Sel au goût

1 tasse de cubes de mie de pain

1 c. à table de beurre fondu

2 c. à table de fromage râpé

Déposer le poisson dans une casserole et le couvrir d'eau froide. Faire mijoter jusqu'à ce qu'il s'effeuille facilement à la fourchette. Égoutter, laisser refroidir et le défaire en bouchées, en prenant soin d'enlever les arêtes.

Fondre 3 cuillerées à table de beurre et y faire sauter l'oignon et le piment vert hachés jusqu'à ce qu'ils soient tendres, mais sans les laisser brunir. Ajouter le piment doux. Poursuivre les légumes d'un côté de la poêle et mélanger la farine au beurre. Verser le lait graduellement. Cuire à feu moyen jusqu'à ce que la sauce soit épaisse et lisse. Ajouter le poisson. Assaisonner d'une pincée de poivre et ajouter du sel au goût.

Verser à la cuiller dans un plat à gratin graissé d'une capacité d'une pinte. Coiffer le mélange de cubes de pain, d'une cuillerée à table de beurre fondu et de fromage. Cuire au four à 375°F. jusqu'à ce que le gratin devienne doré et qu'il soit couronné de bulles. Donner 4 portions.



FILETS CONGELES, BON ACHAT, BON REPAS: et bon appétit aux gourmets. Les consommateurs sauront tirer meilleur parti d'un paquet de filets congelés, grâce au nouveau livre de cuisine distribué à titre gracieux par le ministère des Pêches et des Forêts et renfermant 22 recettes faciles.

Restructuration du hockey mineur pour Lac-Mégantic et la région

Lors de la première réunion générale du Hockey Mineur qui se déroula au Centre Mgr Bonin, lundi le 29 septembre, nous avons constaté par le nombre des répondants, tout l'enthousiasme qu'ils apportent à cette cause.

Les activités prennent un essor jamais vu auparavant. De nouvelles normes ajoutées à l'accroissement des aides bénévoles nous font espérer que le Hockey Mineur sera un vrai "Boum" cette année.

STAGE DE HOCKEY PAR L'A.H.M.Q.

REPERCUSSIONS DU STAGE

En fin de semaine dernière, s'est tenu au Centre de Loisirs Mgr Bonin, un stage de formation pour instructeurs et arbitres du Hockey Mineur. Nous avons eu 28 inscriptions en tout, ce qui est satisfaisant pour une première expérience du genre.

Ce stage fut donné conjointement par MM. Rémi Bissonnet, professeur à l'Université de Sherbrooke, André Pelletier, directeur des sports à l'Université de Sherbrooke, Jean Roux, Régistrare de l'A.H.M.Q., Bertrand Beaulieu, ex-directeur du Centre Mgr Bonin, Marcel Vaillancourt, responsable des arbitres à la Q.A.H.A. et Guy Vachon, directeur de

l'Éducation Physique à la Commission Scolaire de Lac-Mégantic.

L'Association du Hockey Mineur de Lac-Mégantic profite de l'occasion pour remercier chaleureusement les personnes (stagiaires, responsables, direction...) qui ont contribué au succès de cette initiative et les premiers bénéficiaires en seront nos enfants désireux d'améliorer leur éducation par le hockey. De plus, l'Association locale tiendra fort probablement cet hiver un autre stage du genre dans le but de recruter davantage des personnes qui veulent se dévouer à la cause des jeunes.

Présentement, nous aurions besoin encore de 10 instructeurs pour répondre aux exigences des équipes inscrites. Ceux qui se sentent une âme dévouée

EMBELLISSEZ votre demeure

UNE BEAUTE DURABLE
UNE PROTECTION PERMANENTE



GERARD FORTIN
propriétaire

DES TRAVAUX
MIEUX EXECUTES
SUIVIS PAR UN
REPRESENTANT
DE NOTRE REGION

CONSULTEZ :

SPECIALITES

- REVETEMENTS de maisons en aluminium
- FACADES de magasins
- VITRES thermos
- PORTES - FENETRES - AUVENTS CORNICHES

Fortin Aluminium Enr.

Tél. 486-2429

Saint-Romain

pourront nous le faire savoir en communiquant avec le Comité du Hockey Mineur au Centre Mgr Bonin. Au-delà de 326 joueurs se sont inscrits, ce qui représente 22 équipes de hockey. Nous lançons un dernier appel à ceux qui veulent aider les jeunes.

Le Comité
Hockey Mineur,
Par: Guy VACHON,
Directeur.

Le Centre vous informe...

Que le Royal Junior "B" remporta une victoire contre Les Braves de Thetford-Mines dès la première partie d'exhibition au compte de 3 à 1.

Que l'ouverture de la Ligue de Ballon-Volant féminin sera le 14 octobre au gymnase du Centre Mgr Bonin à 20.30 h.

Que M. Guy Arguin devient le nouveau Président du Club de Badminton du Centre Mgr Bonin.

Qu'il y a du patin sur glace pour les adultes tous les mercredis; venez en très grand nombre!

Que le Marinier sera ouvert seulement samedi soir de 7.30 à 11.00 p.m. pour la vente des cartes de membres.

Que cette année, nous aurons un moniteur en Sports qui sera à votre disposition tous les soirs de la semaine au gymnase du Centre.

Que M. Germain Lessard,

gérant de la Salle de Quilles jouera 3 parties de quilles vendredi soir le 10 octobre à 19.00 h. Ce soir-là, tous les quilleurs qui auront une plus haute moyenne que lui, auront leur partie gratuitement.

Que le Club de Badminton sera très actif cette année. Il compte au delà de 30 joueurs. Ce sport se pratique tous les jeudis soir de 20.00 à 23.00 h.

Qu'il y a déjà 10 équipes de Hockey-Salon pour les garçons de 15 ans et plus. Il y a encore de la place pour toi!

Que la carte de membre sera obligatoire pour toutes les personnes qui participeront aux activités sportives du gymnase au Centre Mgr Bonin.

Qu'il y aura danse au Marinier vendredi soir à 19.30 h. à l'occasion de l'élection du nouveau Président du Campus à Lac-Mégantic.

Club de badminton au Centre Mgr Bonin

La Commission des Sports est heureuse d'annoncer la formation d'un club de Badminton au Centre Mgr Bonin.

Le Comité se compose comme suite: M. Guy Arguin, président; Mme Lizette Boulé, vice-présidente; Mme Guy Vachon, secrétaire; Mme Gisèle Beaudoin, publiciste; MM. Guy Bouffard et Guy Vachon, directeurs.

Les fervents de ce sport pourront s'en donner à coeur joie, tous les jeudis soir de 20.00 à 23.00 h. Pour intéresser les joueurs de ce Club, nous aurons différents genres de Tournoi tout au cours de la saison. Il y aura des équipes mixtes, des équipes pour hommes, pour femmes, simple ou double.

Alors, si vous tenez à faire partie du Club de Badminton cette année, venez participer!

Les activités de ce Club débuteront jeudi soir le 16 octobre 69 à 20.00 h. Venez vous enregistrer dès le début!

Le responsable

N.B. — Prière de conserver et d'y référer à l'occasion

HEURES D'OUVERTURE

- DIMANCHE : FERME
- VENDREDI : 9 heures a.m. à 10 heures p.m.
- SAMEDI : 9 heures a.m. à 6 heures p.m.
- AUTRES JOURS : 9 heures a.m. à 9 h. 30 p.m. (mercredi 8 h. p.m.)
- EN CAS DE NECESSITE : Appelez 583-0187 — 583-0770 ou 583-0916 nous nous ferons un plaisir de vous accommoder

Pharmacie BLAIS Enr.

A. CHARBONNIER, B.Ph. L.Ph.

5163 rue Frontenac 583-0220 Lac-Mégantic

Fernand
...lui, y connaît ça!



la bière de
Fernand Fontaine,
Labatt y a rien qui la batte!

Brassée au Québec par La Brasserie Labatt Limitée

Horaire des activités du Centre

VENDREDI, 10 OCT.

7:30 à 11:00 p.m.
Danse
7:30 à 9:30 p.m.
Patin sur glace

SAMEDI, 11 OCT.

1:30 à 3:30 p.m.
Patin sur glace
7:30 à 11:00 p.m.
Marinier

DIMANCHE, 12 OCT.

1:30 à 4:00 p.m.
Patin sur roulettes
7:00 à 9:00 p.m.
Hockey Junior

LUNDI, 13 OCT.

7:00 à 9:00 p.m.
Pratique des Marinières
9:15 à 11:00 p.m.
Tennis

MARDI, 14 OCT.

6:30 à 8:00 p.m.
Hockey-salon
8:30 à 10:00 p.m.
Ballon-volant féminin
7:30 à 9:00 p.m.
Hockey Junior

MERCREDI, 15 OCT.

6:30 à 7:30 p.m.
Hockey-salon
7:30 à 9:00 p.m.
Ballon-volant masculin
8:30 à 10:00 p.m.
Patin sur glace

JEUDI, 16 OCT.

6:30 à 8:00 p.m.
Hockey-salon
8:30 à 11:00 p.m.
Badminton.

**ENCOURAGEZ
VOS
ANNONCEURS**

Au Royal Junior

Quatre nouveaux joueurs ont signé

Le Royal Junior remporte la première joute hors-concours

La direction du Royal Jr de Lac-Mégantic est heureuse d'annoncer la signature de 4 autres joueurs pour la saison 1969-70.

Marc Coco Paradis en sera à sa troisième saison dans l'uniforme du Royal. Agé de 19 ans, Paradis a terminé la saison dernière avec une fiche de 30 buts et 20 assistances pour un total de 50 points en 40 parties. C'est un joueur rapide qui possède l'esprit d'équipe et la combattivité qui en font une des figures dominantes de l'équipe.

Qui peut battre Germain Lessard aux quilles ?

M. Germain Lessard, gérant de la Salle de Quilles au Centre Mgr Bonin vient de lancer une nouvelle promotion dans le monde des Quilles.

Vendredi soir prochain soit le 10 octobre à 19.00 h., Germain jouera 3 parties de quilles. Il invite tous les quilleurs qui peuvent battre sa moyenne de ses 3 parties à venir essayer et s'ils réussissent, ils auront leur partie gratuitement.

Ce petit concours seulement bon pour vendredi soir prochain le 10 octobre. Vous avez tout à gagner et rien à perdre.

Serge Hallé, un gardien de but de 19 ans en est à sa dernière année chez les juniors. C'est un gardien d'expérience, rapide, calme, qui excelle particulièrement dans les moments critiques. L'an dernier, il a terminé la saison avec une moyenne de 3.11. Tout comme Paradis, Serge Hallé est originaire de Lac-Mégantic.

Denis Houle, un résident de Lac-Mégantic depuis deux ans, est un ailier gauche âgé de 19 ans. La saison dernière, il a conservé une fiche de 12 buts et 21 assistances en 39 rencontres. C'est un joueur rapide, un bon manieur de bâton qui possède un lancer précis.

Réjean Beaudoin, originaire de St-Samuel près de Lac-Mégantic, est un ailier gauche de 18 ans qui en sera à sa

deuxième saison dans l'uniforme du Royal. La saison dernière, Réjean a terminé la saison avec 8 buts et 15 passes pour un total de 23 points en 40 rencontres. Réjean Beaudoin est un joueur rapide, costaud, qui sait mettre à profit le physique dont il est doté pour ralentir considérablement ses adversaires. Avec Guy Boissé qui a déjà signé son contrat, Réjean Beaudoin deviendra la force de frappe nécessaire à toute équipe de hockey. Réjean Beaudoin à l'exemple de John Ferguson sera le protecteur des joueurs de petite taille contre les assauts de certains adversaires tout en n'oubliant pas cependant qu'il est un joueur de hockey qui doit produire pour assurer le succès de l'équipe.

Le Royal Jr remporte la première joute hors-concours

Le Royal Jr a remporté hier la première joute hors-concours à être disputée cette saison sur la glace du Centre Mgr Bonin. Les amateurs de hockey venus nombreux assister à cette joute ont vu le Royal remporter une victoire de 3 à 1 sur les Braves de Thetford. La joute a débuté avec du jeu rude et le Royal a démontré à son adversaire qu'il n'avait pas l'intention de s'en laisser imposer, ce qu'il a très bien réussi d'ailleurs. Les buts du Royal ont été comptés à la

deuxième période par Ducharme assisté de Paradis, en troisième par Trépanier sans aide et Perreault assisté de Beaudoin. Le seul but du Thetford a été compté par Henri sans aide en troisième période. L'officiel de la rencontre a décerné 14 punitions mineures et 7 majeures au cours de la rencontre. Les amateurs présents ont pu apprécier la qualité du jeu offert et surtout la performance extraordinaire des trois gardiens

Pour un dernier hommage à vos chers disparus consultez :



Granit canadien, américain, européen - Statue en marbre d'Italie - Equipement moderne pour la sculpture (Shape carving). Prix défiant toute compétition.

Pour Lac-Mégantic, s'adresser à **GUY THEBERGE**
Lac-Mégantic, 583-1709 6853 rue Salaberry

OPERATION ROYAL JR

Tirage moitié-moitié
004381

de buts: Serge Hallé, Couture et Réal Godin.

Jacques TURCOTTE,
publiciste

Paroisse Ste-Agnès

Tirage Moitié-Moitié

Le tirage moitié-moitié de la Fabrique Ste-Agnès a de nouveau fait d'heureux gagnants. Quarante-deux personnes se sont mérité la somme de \$565.00 à ce septième tirage moitié-moitié.

Voici les gagnants: Capsule No 1: Jean-Marie Blais, \$100.00.

Capsule No 5: Filles d'Isabelle, \$5.00; Georges Périnet, \$5.00.

Capsule No 10: Conseil 2043 Chev. de Col., \$7.50; Rév. C.H. Doyle, \$7.50.

Capsule No 15: Laurent Fortier, \$10.00.

Capsule No 20: Rodolphe Lemieux, \$20.00.

Capsule No 25: Cercle Lacordaire, \$12.50; Henri Latulippe, \$6.25; Dame Valère Bolduc, \$6.25.

Capsule No 30: François Dallaire, \$30.00.

Capsule No 35: Dr Bruno Roy, \$5.00; A. Harvey, \$2.50; Mlles Frank, Blais, Couture (Banque de Montréal), \$2.50.

Capsule No 40: Robert Roy, \$15.00.

Capsule No 45: André Forest, \$5.00; Dr Gaston Houle, \$2.50;

Bertrand Beaulieu, \$2.50.

Capsule No 50: Jean-Guy Lacombe, \$25.00; Dame Alyre Roy, \$25.00.

Capsule No 55: Léo Duquette, \$12.50; Dame J.L. Duquette, \$6.25; Mlle Jeanne Duquette, \$6.25.

Capsule No 60: Lionel Rancourt, \$7.50; Gérard Fortin, \$3.75; Maurice Roy, \$3.75.

Capsule No 65: Dr Gerald Bolduc, \$5.00; Fernand Grenier, \$5.00.

Capsule No 70: Martial Lavallée, \$15.00.

Capsule No 75: Don Moitié-Moitié, \$15.00; Rév. C.H. Doyle, \$15.00.

Capsule No 80: Don Moitié-Moitié, \$7.50; Wilfrid Fortin, \$7.50.

Capsule No 85: Jean-Claude Gagnon, \$10.00.

Capsule No 90: Lise Poirier (Albert), \$7.50; Raoul Lavallée, \$7.50.

Capsule No 95: Georges A. Komery, \$20.00.

Capsule No 100: Camille Paradis, \$50.00.

Capsule No 105: Dame Wilfrid Giroux, \$25.00.

Capsule No 110: Damien Fortier (Laval), \$12.50; Léonard Lavallée, \$12.50.

Capsule No 113: Raymond Bouchard, \$15.00.

Total de l'argent distribué: \$565.00. Total des gagnants: 42.

Prochain tirage: le 6 novembre au sous-sol Ste-Agnès.

Quand vous achetez des Obligations d'Epargne du Canada, tous les Canadiens en profitent. Et particulièrement vous!

Les Obligations d'Epargne du Canada rapportent plus que jamais. Votre argent double en seulement 9 ans, ce qui représente un rendement annuel moyen à l'échéance de 8%. Elles sont remboursables en tout temps à leur pleine valeur nominale plus l'intérêt couru. Disponibles en coupures de \$50, \$100, \$500, \$1,000, \$5,000 et \$25,000.

La Banque de Montréal vous les offre à tempérament.

Vous pouvez en acheter en payant 5% comptant, le solde par tranches régulières réparties sur un an.

\$2.50 COMPTANT POUR UNE OBLIGATION DE **\$50.00**

\$5.00 COMPTANT POUR UNE OBLIGATION DE **\$100.00**

\$25.00 COMPTANT POUR UNE OBLIGATION DE **\$500.00**

\$50.00 COMPTANT POUR UNE OBLIGATION DE **\$1000.00**

Les Obligations d'Epargne du Canada profitent à tous les Canadiens. Achetez les vôtres dès maintenant à la Banque de Montréal.



Banque de Montréal

La Première Banque au Canada

MAGASIN D'ESCOMPTES FARMATERIA

Prop. ROCK RODRIGUE

4473 Laval

Tél. 583-2240

LAC-MEGANTIC, Qué.

PARADIS SERVICE FINA

153 rue Frontenac Tél. 583-2260 Lac-Mégantic

SPECIALITES

- Alignement et balancement de roues
- Mise au point
- PNEUS - BATTERIES - ACCESSOIRES
- SERVICE PROMPT ET SATISFAISANT

CAMILLE PARADIS, propriétaire

L'opinion des LECTEURS

NDLR: Un groupe de paroissiens de St-Sébastien, parents qui sont aux prises avec des problèmes d'ordre scolaire depuis plusieurs mois, ont préparé un mémoire des démarches faites de part et d'autre par la Commission Scolaire de St-Sébastien. "L'histoire de ces irrégularités" comme le mentionnent les parents, donne les vraies copies de résolutions, le dossier scolaire, etc. que nous publions à l'intention des intéressés.

St-Sébastien. — Depuis la mise en marche de l'Opération 55, opération qui a abouti à la régionalisation de l'enseignement secondaire au Québec, les écoliers de ST-SEBASTIEN, paisible localité de 1,100 âmes située à 20 milles de Lac-Mégantic, se sont bâti une solide réputation de globe-trotters.

A cette réputation que personne ne leur envie, ils ne tiennent pas le moins du monde, même si, depuis 1961, leurs pérégrinations les ont conduits tour à tour à ST-EVARISTE, à Lambton, à Lac-Mégantic, à Ste-Cécile, à St-Sébastien, à Lac-Mégantic à nouveau et, finalement à Lambton pour une seconde fois.

Les parents de ces écoliers admettent que les voyages forment la jeunesse. L'énumération des localités où les enfants ont dû se rendre depuis huit ans pour suivre leurs cours permet cependant de comprendre que, chez certains

on en a marre et que trop c'est trop.

UN PEU D'HISTOIRE

Si l'on se rapporte à quelques années en arrière, on constate que, dès le lancement de l'Opération 55, les commissions scolaires de St-Sébastien, de Lambton, de St-Evariste et de Courcelles ont entrepris des pourparlers dans l'espoir qu'une commission scolaire régionale dotée d'un campus polyvalent serait établie sur leur territoire. Le désir légitime des contribuables de ces localités semblait avoir de bonnes chances de devenir une réalité et, à St-Sébastien, on n'a pas hésité à diriger sur St-Evariste les élèves fréquentant les classes secondaires au cours des années scolaires 1961-62 et 1962-63.

L'année suivante, c'est à Lambton que les étudiants de St-Sébastien prenaient leurs cours. Il va sans dire que le projet d'une régionale groupant quatre localités n'était pas mort

A QUI LA CHANCE ?

Ce superbe auto-neige "Bombardier" sera mis en rafle au profit des

**GARDE-MALADES et INFIRMIERS
AUXILIAIRES de l'HOPITAL ST-JOSEPH**

1 billet: \$0.50 12 billets: \$5.00

TIRAGE AU DEBUT DE DECEMBRE



et que chacune des municipalités faisait des pieds et des mains pour obtenir la construction sur son territoire d'un campus polyvalent.

En 1965, la commission scolaire de St-Sébastien donnait son adhésion à la commission scolaire régionale de l'Estrie et envoyait à Lac-Mégantic les étudiants du cours secondaire résidant sur son territoire. Cette année-là, un comité de planification était mis sur pied autour de Lac-Mégantic, de même qu'un comité chargé d'étudier les sites possibles d'érection du campus de Lac-Mégantic. Une division étant apparue quant à l'emplacement de l'école, le choix définitif d'un terrain se trouva retardé de plusieurs mois.

L'année suivante, à la suite de

pressions auxquelles le représentant de Frontenac à l'Assemblée Nationale, M. Fernand Grenier, n'était sans doute pas étranger, on fit grève des transports à St-Romain et à St-Sébastien. Dans cette localité, on tenait à utiliser les locaux vacants d'un collège construit récemment. Après quelques hésitations, le ministère de l'Education permit que les étudiants des premières années du cours secondaire restent sur place. L'année suivante cependant, il faudrait aller à Lambton qui réclamait une partie des étudiants du cours secondaire des localités avoisinantes.

Un incident devait cependant remettre en question la valeur de cette solution. Une enquête discrète menée par un fonctionnaire provincial venait de démontrer que les locaux offerts à Lambton étaient inhabitables. Il fallait donc envisager à brève échéance la construction d'une nouvelle école et ce projet devait se concrétiser il y a quelques mois.

Faute de locaux adéquats à Lambton, les étudiants de St-Sébastien durent donc retourner à Lac-Mégantic à l'automne de 1967 tout comme ils le firent l'année suivante.

Pendant ce temps, une association de parents avait été fondée dans le voisinage de Courcelles pour promouvoir le projet de construction d'une polyvalente dans cette municipalité. Le projet avait la faveur de M. Fernand Grenier qui y voyait la condition nécessaire à la construction d'une route 28 et 1, à la hauteur de Courcelles et de Thetford Mines. La polyvalente semble être une couverture pour une route non-existante et la route une couverture pour autre chose. Une première soirée d'information destinée à mousser le projet de la polyvalente de Courcelles était tenue à St-Evariste. Une tentative de tenir une réunion identique à St-Romain échouait à cause du refus de la commission scolaire de cette localité.

A une soirée décisive tenue cette fois-ci à St-Romain afin de rallier les commissions scolaires à un projet commun, on entendit tour à tour des représentants de la Commission Scolaire Régionale de l'Estrie, de celle de l'Amiante et de celle de la Chaudière.

Cinq des six commissions scolaires présentes dont celle de (Suite à la page 10)

PROVINCE DE QUEBEC

VILLE DE LAC-MEGANTIC

Aux contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRESENTES DONNE par le soussigné, greffier de la susdite ville, QUE: — le conseil municipal de la Ville de Lac-Mégantic, à sa séance tenue le sixième jour du mois d'octobre 1969, a amendé le règlement No. 423, régissant la construction le lotissement et le zonage, en adoptant les règlements suivants:

a) — Règlement No. 461, afin de permettre l'installation temporaire d'une roulotte, sur le lot No. 124 N-S., côté ouest de la rue Laval, dans le secteur de zone CC-1.

b) — Règlement No. 462, afin de convertir en un secteur de zone industrielle légère, la superficie totale des lots Nos. 1742 et 1743, rue Cartier, dans le secteur de Zone RB-9, (P.-Emile Gosselin, Prop.)

c) — Règlement No. 463, afin de permettre dans le secteur de zone CC-37, la construction d'un escalier extérieur, sur le côté ouest de la bâtisse sise sur les lots 1952 et 1953 pties, au No. civique 3629 rue Choquette, et amender les espaces de stationnement.

AVIS est aussi donné que ces trois règlements sont déposés en mon bureau, dans les archives de l'Hôtel de Ville de Lac-Mégantic, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance, aux heures de bureau, c'est-à-dire de neuf heures du matin à cinq heures P.-M. UNE ASSEMBLEE PUBLIQUE des électeurs habiles à voter et résidant dans le secteur de zone CC-1 pour le problème No. 461, dans le secteur de zone RB-9 pour le règlement No. 462 et dans le secteur de zone CC-37 pour le règlement No. 463, est convoquée et aura lieu à l'Hôtel de Ville, mercredi le quinzième jour du mois d'octobre 1969, à sept (7) heures du soir, et que là et alors, les dits règlements seront soumis aux dits électeurs et pris par eux en considération, conformément à la loi.

Les électeurs propriétaires résidant dans les zones contigües, peuvent participer à la dite consultation, en faisant parvenir au soussigné, dans les cinq jours des présentes, une requête signée par au moins douze propriétaires des zones contigües concernées.

DONNE à Lac-Mégantic, ce septième jour du mois d'Octobre, l'an mil neuf cent soixante-neuf.

Hervé FECTEAU
Greffier

PROVINCE OF QUEBEC

TOWN OF LAC-MEGANTIC

To the Ratepayers of the aforesaid Town

PUBLIC NOTICE

IS HEREBY GIVEN by the undersigned, Town Clerk of the aforesaid Town, THAT: — the municipal council of the Town of Lac-Mégantic, at its regular meeting, held on the sixth day of October 1969, has amended the by-law no. 423 governing the building, allotment and zoning, by adopting the following by-laws:

a) — By-law No. 461, to permit the temporary installation of a house on wheels on the lot No. 124 N-S., on the west side of Laval street, in the zone CC-1.

b) — By-law No. 462 to change into an industrial zone, the area of lots No. 1742 and 1743 on Cartier street, in the zone RB-9, (Paul-Emile Gosselin, Owner).

c) — By-law No. 463 to permit in the zone CC-37, the installation of one outside staircase, on the west side of the building situated on the parts of lots No. 1952 and 1953, at 3629 Choquette street, and to amend parking places. (E. Picard, Owner).

NOTICE is also given that these three by-laws are deposited in my office, in the archives of the Town of Lac-Mégantic, where all interested parties may take communication on the same, during office hours, to wit, from nine o'clock in the morning to five o'clock in the afternoon.

A PUBLIC MEETING of the electors qualified to vote and residing in the zone CC-1 for the by-law No. 461, in the zone RB-9 for the by-law No. 462 and in the zone CC-37 for the by-law No. 463, is convoked and will be held at the Town Hall of Lac-Mégantic, on Wednesday the fifteenth day of October 1969, at seven o'clock P.-M., there then the said by-laws will be submitted to the said electors and taken by the into consideration according to law. The electors and taken by them a sector adjacent to that affected by the by-laws, shall be permitted to vote, upon presentation to the Town Clerk, within five (5) days of publication of this notice, of a petition signed by at least twelve of such persons.

GIVEN At Lac-Mégantic this seventh day of October one thousand nine hundred and sixty-nine.

Hervé FECTEAU
Town Clerk

Théâtre Royal

NOTRE-DAME DE LA GUADELOUPE

Représentations: MAR., JEU., SAM., à 8 heures

DIMANCHE à 2 h. - 6 h. 30 - 9 h. 30

OCT. 9-11-12-14 JEU SAM DIM.MAR

ADOLESCENTS ET ADULTES 14 ANS



2 ième FILM



VISITE PASTORALE



(Photos L'Echo)
S.E. Mgr Jean-Marie Fortier VISITE LES MALADES: A l'occasion de sa visite pastorale dans la paroisse Ste-Agnès S.E. Mgr Jean-Marie Fortier, a visité les malades de l'hôpital St-Joseph de Lac-Mégantic et son personnel administratif et médical. Après avoir fait la visite des malades de l'hôpital Son Excellence était reçu par la direction de l'hôpital et par son personnel. La réception était présidée par M. Pierre Allard, président de la Corporation de l'hôpital, et Me Charles E Côté, secrétaire, agissait comme maître des Cérémonies. On remarquait également l'aumônier de l'hôpital M. l'abbé Gérard Beauregard, Sr Christine, supérieure, M. l'abbé Charles-Henri Doyle, curé de Ste-Agnès, le Dr Jos-Aubut, représentant du corps médical, le Dr Jacques-Huard, chirurgien, M. Louis Martin représentant du syndicat des employés, M. Jules Vallée, directeur gérant, M. Jean-Pierre Rodrigue, directeur du personnel, Mme Dr Jacques Huard directrice de l'école des infirmières, un groupe d'infirmières, les religieuses de l'hôpital, des membres de la Corporation, plusieurs des personnes précitées étaient accompagnées de leur épouse.

SOUPER AUX FEVES A ST-JEAN VIANNEY

DIMANCHE LE 12 OCTOBRE 1969

suivi d'un **BINGO** AU PROFIT DE L'EGLISE

Il plonge dans un lac sous un
bélier mécanique

M. Marius Beaulé est retiré des eaux inanimé

Un jeune père de famille, de 32 ans, M. Marius Beaulé, autrefois de Lac-Mégantic, domicilié dans le quatrième rang de St-Pierre de Broughton, est mort noyé, samedi après-midi lorsque le bélier mécanique qu'il conduisait ait plongé dans les eaux du Lac-du-Huit.

M. Beaulé était le père de cinq enfants et son épouse enceinte d'un sixième.

Les circonstances entourant cette horrible tragédie demeurent assez imprécises pour le moment. M. Marius Beaulé conduisait un bélier mécanique pour le compte de la firme Broughton Construction Ltd. Il était affairé à des travaux de nivelage sur la presqu'île du Lac-du-Huit. A un moment donné, le bélier mécanique se mit à reculer et le malheureux conducteur fut impuissant à freiner. son élan avec le résultat que le puissant bolide plongea dans les eaux du lac entraînant avec lui M. Beaulé.

Ce n'est qu'une dizaine de minutes après que le corps inanimé de la victime fut retiré des eaux du lac. On tenta en vain de lui donner la respiration artificielle.

Outre son épouse, née Raymonde Cloutier, la victime laisse dans le deuil cinq enfants.

Le maire de Nantes disqualifié

Un jugement a été rendu en date du 29 septembre par le juge J. Brendan O'Connor, établissant que le maire de Nantes M. Lionel Gilbert a contrevenu aux articles 3 et 4 de la loi municipale. Il a été déclaré inhabile à exercer pour une période de cinq ans une charge dans ou sous le contrôle du conseil de cette municipalité et de toute autre municipalité située dans les limites de la province de Québec.

Le plaignant M. Henri-Louis Hallé contribuable de Nantes a déclaré que le maire de Nantes M. Gilbert avait vendu à la municipalité une boîte de camion au montant de \$300.00 par l'entremise de M. Fernand Bolduc. La boîte de camion avait été payée \$25.25 accordant un surplus de \$275.75, réalisé par l'entremise d'une autre personne. Le conseil municipal de Nantes avait autorisé le versement d'une somme de \$300. à M. Bolduc, lequel en a fait remise à M. Gilbert.

Ne mettant pas en doute la bonne foi du maire de Nantes M. Gilbert, le juge O'Conner a déclaré que la valeur marchande de l'équipement vendu à la municipalité était de près de \$600.

ARTICLES 3 ET 4 DE LA LOI MUNICIPALE

Les articles sur lesquels le magistrat appuie son jugement stipule que tout membre d'un conseil municipal qui, en connaissance de cause, durant son mandat, a, directement ou indirectement par l'entremise d'un partenaire ou de toute autre personne, un intérêt, une commission ou un pourcentage dans un contrat conclue avec le conseil municipal dont il est membre, ou, en connaissance de cause, durant son mandat, a bénéficié d'une rémunération pécuniaire pour un contrat de travail accompli ou à être accompli, sera destitué de toute charge publique dans ce conseil ou sous le contrôle du conseil et ceci pour une période de cinq ans.

M. Henri-Louis Hallé était représenté à l'audition de la cause par Me Pierre Greffard, de Lac-Mégantic tandis que M. Lionel Gilbert était défendu par Me Gérard Boudreau, de Sherbrooke.

L'opinion des LECTEURS

"JE CONTESTE"

Comment pouvons-nous expliquer qu'aujourd'hui, dans nos écoles modernes, les étudiants ne peuvent manger à leur faim au cafétéria? Est-ce qu'une cafétéria existe pour faire de l'argent ou pour nourrir convenablement les élèves? Pour ce qui est du dîner au Campus 10, ce n'est pas un dîner que nous prenons mais un "casse-croute". Les assiettes sont presque vides, d'accord, les prix de la nourriture sont élevés mais lorsque l'on paie 0.60 pour un supposé repas complet, il faut avoir quelque chose dans nos assiettes.

Si les autorités ne sont pas encore au courant de ce fait, il est temps que l'on s'ouvre les oreilles, parce que les plaintes fusent de toutes parts; faites quelque chose avant que la masse étudiante se rebute pour vrai et vous oblige à fermer les portes de la cafétéria.

Un autre point que j'aimerais à soulever, c'est au sujet de la visite de la cantine, que nous avions deux fois par jour. Pourquoi ne vient-elle plus? Eh bien, je pense le savoir, il y a certains jaloux qui auraient fait certaines pressions, donnant comme raison que les élèves jetaient des papiers dans la cour au lieu de les placer dans des poubelles. Mais, il n'y avait pas de poubelles... et on ose critiquer. Placez-en des poubelles et les papiers seront dedans, mais soyez logique, placez-les avant que la cantine arrive, et surtout pas de poubelles d'intérieur...

Donc en mon nom personnel, j'invite les parents à visiter la cafétéria, pour confirmer nos contestations. Ne venez pas en groupe, car on changera peut-être d'attitude en vous voyant, venez à différents jours, à différentes périodes, et vous constaterez ces faits.

Johnatha WOOD

Le président M. Pierre Allard souhaite la plus cordiale bienvenue à S.E. Mgr Fortier, au nom de tous les membres du Conseil d'Administration et du personnel de l'hôpital. Mgr Fortier, invité à prendre la parole, cita cette parole de Pie XI: "Quand on entre dans une chambre de malade on voit le Christ deux fois, la personne malade et celle qui la traite. Il manifesta son admiration et sa considération envers les personnes qui se sacrifient et se dévouent pour les malades.

Sur les photos nous apercevons (lère) de gauche à droite, Sr Christine, supérieure, l'aumônier de l'hôpital M. l'abbé Gérard Beauregard, S.E. Mgr Jean-Marie Fortier, M. l'abbé Charles-Henri Doyle, M. Pierre Allard et Me Charles-E. Côté. (2ème) le président de la Corporation M. Pierre Allard, accueille Son Excellence (3 et 4ème) Mgr Fortin, en bon père, a visité tous les malades de l'hôpital, les réconfortant par ses bonnes paroles. Ces deux photos ont été prises à cette occasion. on aperçoit Mgr Fortier serrant la main de Mme Wilfrid Bellefleur, à ses côtés M. Wilfrid Bellefleur, (photo, ci-haut) l'archevêque rencontre une autre malade Mme Josaphat Gobeil de Ste-Cécile

Centre de couture SINGER

J.-Denis Turcotte, prop.

VENTE et ECHANGE

démonstration gratuite à domicile
Spécialiste en réparations de machines à coudre

5014 Papineau 583-0615 Lac-Mégantic



STATION
DE SERVICE

MARC LAPOINTE

- ALIGNEMENT ET BALANCEMENT DE ROUES
- MISE AU POINT PAR EQUIPEMENT ELECTRONIQUE
- PNEUS NEUFS PRIX DEFIAANT TOUTE COMPETITION

Agent
autorisé de



4540 LAVAL

LAC-MEGANTIC

TEL. 583-1818

Echos d'il y a dix ans

(De notre édition du 8 octobre 1959)

A 87 ANS, ELLE SURVOLE SA VILLE EN AVION

Par un beau dimanche de septembre Mme Léger Roy, 87 ans, prenait place à bord d'un avion privé. C'est un exploit que tous nos braves vieillards ne peuvent se vanter d'avoir accompli. Outre Madame Roy, participèrent à l'épreuve de l'air, sa fille Mme Léon Roy, 67 ans, la fille de cette dernière Mme Stanislas Morin, 33 ans et sa fillette Catherine, 5 ans, constituant quatre générations.

TRAVAUX AU MUR DE PROTECTION

Nous nous réjouissons d'apprendre que les travaux de construction au mur de protection près de notre lac sont en voie d'exécution. La balance du mur à construire (485 pieds environ) sera faite reliant l'extrémité de la partie construite au quai du gouvernement.

M. Henri-Louis Martel est le contracteur de ce contrat. M. Léopold Martel aura la surveillance des travaux et M. J. Alfred Fillion agira comme inspecteur. C'est grâce à la bonne recommandation du député de Compton-Frontenac M. G.M. Stearns que ces importants travaux seront exécutés aux abords de notre lac et on estime à \$20,000 le total des sommes qui seront dépensées.

ELECTIONS CHEZ LES 4-H FEMININS

Chez les membres du club 4-H féminin il y avait des élections. A une réunion tenue à cette fin, Mlle Denise Turgeon fut nommée présidente d'élections cependant que Mlle Georgette Roger agissait comme secrétaire. Ont été élues: Présidente, Mlle Pierrette Turgeon; vice-présidente, Mlle Pierrette Audet; 1ère conseillère, Mlle Lise Giguère; 2e



La Confédération, compagnie d'assurance-vie est heureuse de pouvoir aviser sa clientèle de la région de Lac-Mégantic que son représentant local, M. Gérard Breton a pu reprendre ses fonctions à la suite d'une longue convalescence. M. Breton sera à la disposition de ses clients présents et futurs, qui pourront communiquer avec lui au 4950 rue Champlain, Lac-Mégantic ou en composant 583-2428 pour tout besoin d'assurance-vie ou santé.

conseillère, Mlle Ginette Beaudoin; 3e conseillère, Mlle Gaétane Roy; 4e conseillère, Mlle Lauriette Fortier; secrétaire, Mlle Georgette Roger; gouvernante, Mlle Denise Turgeon.

AU JEUNE COMMERCE

La reprise des activités s'est faite au Jeune Commerce pour l'année 1959-60. Une réunion a été tenue à laquelle assistaient une quinzaine de membres. M. Jean-Claude Gagnon occupait le siège présidentiel. Après la lecture des correspondances, de l'étude de la situation financière et du rapport du trésorier, on procède à la formation des comités.

DECES

A Cookshire est décédé M. Réal Noël, à l'âge de 62 ans et 6 mois. Il

était le frère du Dr Gérard Noël, de notre ville.

Dans un hôpital de la métropole est décédée Mme Jos. Paradis, née Almina Labrie, à l'âge de 70 ans.

MARIAGES

En l'église de Notre-Dame de Fatima M. l'abbé Roger Guérin bénissait le mariage de son frère M. Jules Guérin, à Mlle Thérèse Lessard.

En l'église de Ste-Agnès, M. l'abbé Fernand Larochelle bénissait le mariage de M. Henri Fortin à Mlle Jacqueline Bilodeau.

NAISSANCES

Joseph Louis Michel, fils de M. et Mme Philippe Fauteux (Marguerite Désilets). — Joseph Raymond, fils de M. et Mme Denis Richard (Réjeanne

Lacroix) de Lambton. — Joseph Onésime Jeannot, enfant de M. et Mme Blaise Paradis (Rita Talbot) de St-Sébastien.

IL Y A VINGT ANS

Une réunion au Conseil municipal est tenue sous la présidence de S.H. le maire Conrad Brassard. Etaient présents MM. les échevins, Emile Cloutier, Abid Komery, Rosaire Fortin, Henri Giguère, Cyrille Blais, Edmond Fontaine, Dr Viateur Bolduc, le greffier, M. Léo Michaud et le gérant municipal M. Onésime Brulotte. Les propriétaires de chalets situés sur le chemin de Woburn demandent le service de l'électricité. La Ligue des Propriétaires fait pression auprès de la Commission des chemins de fer pour obtenir l'élargissement de la rue Salaberry. — A St-Gédéon, Pierrette, enfant de M. et Mme Henri Nadeau, âgée de deux ans et demi est broyée à mort, dans la cour de la demeure de ses parents. — A St-Ludger a été béni le mariage de M. Camille Grondin à Mlle Juliette Veilleux. — A Lac-Mégantic M. Raymond Fortier unit sa destinée à celle de Mlle Cécile Bruneau. — A l'hôpital St-Joseph sont nées Marie Lucie Françoise et Marie Jeanne Jacinthe, enfants de M. et Mme Magella Beaudoin (Simonne Richard). — Au Club des Francs, des élections ont lieu avec le résultat suivant: Président, M. Gérard Lemelin; vice-président, M. Pierre Allard; secrétaire, M. Henri-Paul Campeau; chanteclerc, M. François-X. Paradis; président des comités, M. Berchmans Dallaire. Les conseillers sont MM. William Poirier, Dr J.M. Garon, Dr Charles Boisvert et Dr Jos. Aubut.

IL Y A TRENTE ANS

M. l'abbé Armand Morin bénit le mariage de M. Benoit Paradis à Mlle Jeannette Bruneau; deux sœurs se marient le même matin: Mlle Aurise Roy à M. Hector Duquette et Mlle Yvonne Roy à M. Yvon Morin. — Un shower est donné en l'honneur de Mlle Mariette Gagnon à l'occasion de son mariage à M. Gaspard Faucher.

Nomination Centre Mgr Bonin



La Corporation du Bureau de Direction du Centre Mgr Bonin, désire informer la population que M. Gérard Rodrigue est promu au poste de Gérant Général de cette organisme.

C'est donc à lui que revient la bonne marche de cette entreprise...

viennent les vents et les neiges

HIWAY-BYWAY NYLON

le pneu qui transforme l'hiver en plaisir

un câblé, livre pour livre,

PLUS FORT que l'ACIER

775/14 **19.95** CHACUN
PRIX-TARIF des FABRICANTS
~~\$33.30~~ Flanc noir sans chambre

A ENVIRON MI-PRIX DE CE QUE VOUS PENSIEZ AVOIR À PAYER

CANADIAN TIRE

À PRÉSENTI
Hiway-Byways
aussi en Polyester
bandé de verre

SANS CHAMBRE FLANC NOIR	Flanc blanc \$1.50 en sus	AVANT ECHANGE TARIF 4 PLUS NYLON	VOTRE PRIX APRES ALLOCATION	CRAMPONS ou corbure de tungstène EN SUS
5.20/10"		24.70	14.90	4.00
5.50/12"		28.75	16.35	4.20
6.00/13		29.60	16.45	4.80
6.50/13		28.95	17.75	4.60
7.00/13		30.65	19.95	4.40
6.45/14—6.00/14		30.60	17.45	5.00
6.95/14—6.50/14		30.00	18.40	4.80
7.35/14—7.00/14		31.00	18.95	4.60
7.75/14—7.50/14		33.30	19.95	4.40
8.25/14—8.00/14		37.40	21.95	4.40
8.55/14—8.50/14		41.00	23.95	4.20
8.85/14—9.00/14**		55.85	29.15	4.80
6.85/15—5.60/15		32.00	18.35	5.60
7.35/15—6.40/15		31.65	19.25	5.20
7.75/15—6.70/15		33.30	20.45	5.00
8.25/15—8.15/15		37.40	21.95	4.80
8.55/15—8.45/15		41.75	23.95	4.60
9.00/15—8.00-8.20/15**		55.85	29.50	4.60

POSE GRATUITE

VALVE GRATUITE avec
chaque équilibrage de roue de \$1.00

BILLETS-BONIS

Jusqu'à 5% d'escompte sur achats au comptant à la plupart des magasins Canadian Tire.

TARIF DES FABRICANTS — Chaque fabricant de pneus publie un tarif. A qualité égale, les prix des différents fabricants sont sensiblement les mêmes. Dans leurs annonces, les fabricants peuvent couper ces prix de 15 à 25%. Canadian Tire offre souvent un escompte supplémentaire de 25% et plus. Venez, voyez la qualité de nos pneus et comparez.

Assurance routière DE DURÉE ET MILLAGE ILLIMITÉS

SEMELLE GARANTIE 30 MOIS contre l'usure

CANADIAN TIRE

MAGASIN ASSOCIÉ

BELLEFLEUR & FRÈRES INC.

5361 rue Frontenac

Tél. 583-0456

Lac-Mégantic

PETITES ANNONCES

A louer

LOGEMENT de 3 appartements situé rue Bécigneul, comprenant, deux chambres à coucher, cuisine, chambre de bain, solarium, cave, eau chaude comprise ainsi que prélat; entrée 220. S'adresser à 4515 rue Bécigneul ou tél. 583-0794 après 4 h p.m.

(O9jno)

LOGEMENT moderne, chauffé, 3 chambres à coucher, entrée 220, entrée pour laveuse-sècheuse; avec garage; prix très raisonnable. S'adresser par téléphone au no: 583-1648 ou 583-1525.

(S25jno)

APPARTEMENTS meublés, chauffés, chambre de bain complète, idéal pour 2 personnes. Situés au haut du Magasin Hervé Roy. S'adresser: tél. 583-2709 ou 583-1581.

(O2jno)

LOGEMENT 5 apts et chambre de bain complète, avec grand solarium, entrée 220; eau et vidanges comprises, chauffage à eau chaude, libre immédiatement. Situé au 4002 Cousineau. S'adresser à ELIE FORTIER tél. 583-2799.

(O2-11)

LOGEMENT de 4 appartements, plus chambre de bain complète, petit solarium vitré, eau chaude fournie. Situé coin Papineau et Cousineau, à un 2ème plancher. S'adresser à ROLAND ROSA tél. 583-2266.

(O2jno)

2 APPARTEMENTS, meublés, chauffés, avec chambre de bain, dans un bas près des écoles, couvent, collège. S'adresser à: 3648 rue Laviolette, tél. 583-0645.

(O9jno)

LOGEMENT à louer, dans un deuxième, 4 appartements plus chambre de bain, eau chaude fournie, voisin du magasin Hilaire Roy, libre le 1er novembre. S'adresser AU MAGASIN HILAIRE ROY, tél. 583-0775.

(O9jno)

MAISON 5 apts, construction neuve, entrée 220, tapis dans le salon, situé 1/2 mille de la ville sur le chemin de la Baie des Sables. S'adresser à HORACE BOULE tél. 583-1816 ou 583-0540.

(O9-16)



AUTOS NEUVES SERVICE PIECES
AUTOS D'OCCASION

Select

LES PLUS PARFAITES
LES MOINS COUTEUSES

**STATION DE
SERVICE LABBE**

4778 rue Laval 583-0156
LAC-MEGANTIC

Divers

REBOURRAGE — Lapointe & Frères vous donneront pleine satisfaction dans le rembourrage de vos meubles usagés. Confiez leur la rénovation de votre ameublement de salon, cuisine, etc. Communiquez avec: LAPOINTE & FRERE ENR., 4687 rue Laval, tél. 583-0763.

(M. 8 jno)

AVANT D'ACHETER VOS MEUBLES, faites une visite au magasin HILAIRE ROY, soyez assuré que cette visite vous fera économiser beaucoup.

(O2jno)

FOURNAISE A BOIS AUTOMATIQUE: Une corde bois dans une fournaise "Confort" équivaut à 150 gallons d'huile à chauffage. Thermostat, automatique. Chauffez votre demeure pour quelques sous. Pour renseignements: communiquez avec SIMEON POIRIER, RR1 Lac-Mégantic, tél. 10 J-2 Woburn.

(O2-9P)

IMMEUBLES: pour vos achats, ventes, échanges: résidences, chalets, terrains etc, consultez PAUL LACHAPPELLE, vendeur immeubles, 4923 rue Laval tél. 583-0588 Lac-Mégantic. (permis No: 10494)

(A14-jno)

Je désire aviser la population que je fais toujours la REPARATION de grille-pain, fers à repasser, rasoirs électriques et tous accessoires électriques. Satisfaction garantie et service rapide. S'adresser à LUCIEN ORICHEFSKY 3656 rue Mauger, tél. 583-1469.

(O9-16-23-30-P)

On demande

SERVANTE demandée dans famille de 2 enfants, bons salaires. S'adresser à M. LAVALLEE, 4893 rue Laval, tél. 583-0488.

(A28 jno)

FEMMES demandées pour faire tricot à la maison; tricot à la broche et au chochet; les personnes doivent être capables d'apprendre de nouveaux tricot. S'adresser en personne, au MAGASIN LES EXCLUSIVITES au 5249 rue Frontenac, Lac-Mégantic.

(J. 19 jno)

FEMMES DEMANDEES: Offrons travail facile à temps partiel. Automobile nécessaire. Bons revenus. Acceptons frais d'interurbain. S'adresser à tél. 819-567-3952, Sherbrooke.

(S25-02-9)

PIANO, le Foyer Jeanne-Mance désire faire l'acquisition d'un piano. Un don serait bien accepté en faveur des personnes âgées, ou encore à un prix raisonnable... S'adresser par téléphone no: 583-0966.

(O9P)

BALANCE, de magasin, (25 à 30 livres) qui additionne et compte les onces devra être en bon ordre et à prix d'occasion. S'adressez 547-3688 Nantes.

(O9-16)



LA CUISINE A SON MEILLEUR
POUR LE FIN GOURMET

RECEPTIONS — BANQUETS

Salles spacieuses pouvant recevoir plus
de 300 personnes

Pour réservation, appelez:

J. Guy GILBERT

Tél. 583-2110

MOTEL
PANORAMA

Lac-Mégantic

Une société en changement

Tel est le titre du cours d'éducation populaire que les animateurs sociaux vont offrir à la population du comté de Frontenac à partir de la semaine prochaine.

Voici les objectifs des cours d'éducation populaire, tels que décrits par le ministère de l'éducation:

— INFORMATION

L'instruction reçue à la petite école nous a appris à lire, à écrire, à compter... Cette instruction semble aujourd'hui présenter un certain nombre de lacunes: on n'y a peut-être pas assez montré comment fonctionne un gouvernement; on n'y a peut-être pas appris ce que c'est qu'un syndicat et ce que ça fait on n'y a peut-être pas vu ce qu'est l'économie d'un état ou le budget d'une famille; on ne nous y a peut-être pas familiarisé avec ces choses qui permettent de mieux comprendre ses enfants, de mieux s'entendre avec son mari ou avec sa femme. Pourtant, ce sont là des problèmes avec lesquels on vit, avec lesquels on se débat tous les jours.

L'éducation populaire propose des informations utiles pour comprendre ce qui se passe dans le monde qui nous entoure, pour savoir ce qui "marche" dans la société et ce qui ne "marche" pas.

— ADAPTATION

On entend souvent des gens faire des réflexions comme: "je me demande bien où on s'en va?" ou "le monde s'en va à la faillite"... Ces réflexions traduisent souvent un certain désarroi devant ce qui se passe dans la société: tout va tellement vite, tous change tellement qu'on se sent un peu perdu: on n'a pas le temps de s'ajuster à une chose nouvelle qu'il en arrive une autre. On a alors la tentation de tout laisser tomber et de se dire "à quoi bon!"

Il arrive parfois qu'on ne veut pas s'occuper des problèmes parce que l'on ne se croit pas assez compétents. En fournissant des informations sur les principaux problèmes de la société, en faisant découvrir aux

DEMANDE IMMEDIATEMENT — Homme ou femme pour fournir les Produits Rawleigh aux consommateurs de Mégantic ou campagne de Courcelles. Pouvez gagner \$50. par semaine à temps partiel — \$100. et plus à plein temps. Ecrivez à W.T. Rawleigh, Co Ltd., Dept. J(K)L517-336, 4005 rue Richelleu, Montréal 207, Qué.

changements: tout refuser ou tout accepter... L'une ou l'autre attitude n'apparaît pas souhaitable.

Dans "une société en changement", les individus seront appelés à discuter de leurs positions devant les phénomènes sociaux et leurs conséquences...

Cette contribution des participants sera constamment sollicitée pour tenter de voir ce qui se passe concrètement dans le Québec d'aujourd'hui.

Par après, au cours de discussions en groupe, on tentera de prendre un peu de recul face à ces changements sociaux de façons à les mieux situer dans leur contexte et à pouvoir adopter une attitude plus objective face à leurs manifestations.

Les intéressés pourront donner leur nom, adresse et numéro de téléphone à 583-1442, jusqu'à mardi soir, le 4 octobre, début des cours.

Les animateurs
du CERCE

VENTE D'OCTOBRE

GRANDS SPECIAUX SUR PERRUQUES
DEMI-PERRUQUES et POSTICHES

dans toutes les teintes et dans différents modèles
Des prix très bas à cause d'une administration réduite

Mme EVA-V. RANCOURT TEL.
Chemin de la Dam - Lac-Mégantic 583-1640



Les Obligations d'Epargne du Canada



Elles sont
en or!
Elles rapportent

8%

rendement
annuel moyen
à l'échéance

Achetez-en beaucoup
dès aujourd'hui à
votre travail, auprès de
votre banque, caisse
populaire ou courtier!



- MONUMENTS
- GRANIT DE CONSTRUCTION
- BRIQUES

GRANIT LOCAL ET IMPORTE

Notre réputation vous garantit satisfaction

René-Paul GOSSELIN

5034 RUE LAURIER - LAC-MEGANTIC TEL. 583-2121 — 583-2504 — 583-0238

PETITES ANNONCES

A vendre

COMMERCE — ATELIER DE FER ORNEMENTAL et de réparation: Commerce établi depuis 10 ans, en pleine opération. Outillage complet. Matériel en main. Avec LOGEMENT, chauffage à eau chaude, eau potable de sources, situé en dehors des limites de la ville (taxes moins élevées). Cause de vente: maladie. S'adresser à GREGOIRE FER FORGE, tél. 583-2538.

(M. 1-8 jno)

CHALET tout meublé à vendre situé chemin Bale des Sables. 4 chambres, salle à manger, cuisine, chambre de bain, garage. Eau chaude. Foyer extérieur. Très belle grève. S'adresser à ARMAND LEMOINE, tél. 583-0982, 583-0012.

(M. 29 jno)

MAISON de 3 logements, située dans un des beaux quartiers résidentiels de la ville. S'adresser le jour à 583-0123 ou le soir à 583-1681.

(At 7 jno)

MAISON 2 logements de 4 appartements, située rue Joliette, près du Foyer Jeanne-Mance; avec garage, emplacement pour jardin. S'adresser à tél. 583-1640.

(J. 5 jno)

TELEVISEURS à vendre. Téléviseurs usagés mais en excellent état, à vendre à prix très modique. S'adresser à MILLER RADIO ET TV SERVICE tél. 583-2767.

(Nov. 9 jno)

MAISON à vendre; exigerait peu de comptant, balance payable avec les revenus des loyers. Pour plus de renseignements veuillez communiquer avec JULES VACHON, 5407 rue Frontenac, tél. 583-0302.

(Jt 10 jno)

2 TRACTEURS, 310 case-1961, dont un sur loader avec fourche à billots et l'autre sur chenilles, avec "gearmatic". Aussi pièces et accessoires. S'adresser à GAETAN COUTURE, tél. 583-2043.

(S18-25 03-10P)

TELEVISION COULEUR PORTATIVE, 15", neuve, pleine garantie, de marque connue, à prix d'australie. Comptant seulement. S'adresser au no 4684 LAVAL Lac-Mégantic.

(S11jno)

ATTENTION

PROPRIETAIRES DE CANICHES!

CONFIEZ la toilette, le démêlage du poil, la coupe des ongles, la tonte de fantaisie ou simple, de votre caniche à une personne experte.

Signalez: 547-3688
Nantes

RESTAURANT à vendre, très bien situé, dans la banlieue de Thetford Mines, bien équipé, bonne clientèle, revenu additionnel en plus de celui du restaurant. Logement de 5 appartements disponible près du restaurant. Pour informations s'adresser à tél. 335-2123. Robertsonville.

(O2-9-16-23P)

A VENDRE
A VENDRE OU A LOUER MAISON BUNGALOW construit il y a 2 ans, 5 pièces 1/2 située à 6831 rue Salaberry. Cause de vente: transfert. S'adresser à: ANDRE DESLANDE, tél. 583-2165.

(S25jno)

MAISON de 6 appartements plus 2 chambres de bain, entrée 220, installation pour laveuse-sécheuse, système de chauffage à l'huile située rue Dollard. S'ADRESSER AU NO: 4547 rue Dollard, après 6h p.m.

(O9P)

PIANO en très bon état, à vendre à un prix très modique. S'adresser à HENRI FONTAINE 4928 rue Champlain, tél. 583-2197.

(O9P)

PETITS CHIENS "chiwawa" à vendre, pure race, à prix raisonnable. Age: 8 semaines. S'adresser à PIERRE LACROIX St-Samuel tél. 549-2040.

(O9)

FOURNAISE A L'HUILE de maison à vendre, en très bon ordre, sera vendue à bas prix. N'a pas été utilisée tout le temps de l'hiver. S'adresser à GILLES ALLARD, Woburn tél. 75

(O9)

ANNEXE de poêle Bélanger, avec fluorescent et tuyau chromé à prix d'australie. Aussi tente-roulotte familiale Bellevue. S'adresser à JEAN-GUY FLEURY tél. 583-1962 le jour ou 583-2435 le soir.

(O9-16-P)

BELLE PROPRIETE résidentielle située sur la rue FRONTENAC. Maison de 12 pièces en parfait état. Grand parterre. Site idéal professionnel. S'adresser pour de plus amples renseignements à L'ECHO DE FRONTENAC, tél. 583-1630.

(O9-16-23)

BATEAU en bois, réparé à neuf, 14', avec moteur Evenrude de 25 forces, comprenant également un "trailer". Un prix d'occasion, à qui la chance. S'adresser à tél. 583-2368.

(O9-P)

MAISON à 2 logements, chambres de bain complètes, située rue St-Alphonse. S'adresser par téléphone avant 10 h a.m. ou après 8 h p.m. au no: région 819, 567-2457. au 1555 Denault SHERBROOKE.

(O9P)

DEUX LOTS à vendre 55' x 100' chacun, situé sur la rue Agnès, à Lac-Mégantic. Très bel endroit. S'adresser à tél. 1-0J2 (Woburn) Mme Gertrude Poirier. RR2 Lac-Mégantic.

(O9-16-23-P)

VALIANT 61' 4 portes, standard, en très bon état à un prix très bas. S'adresser au no: 3269 rue Agnès.

(O9-16)

PONTIAC "Parisienne" automatique 63' à toit rigide, servo-frein, et servo-direction, en très bon état, à vendre au prix de \$690. S'adresser par téléphone aux numéros 583-0187 ou 583-1916.

(O9jno)

Bois de sciage, séparateur en crème et lait, wagon simple avec un gros harnais, un baril de 45 gallons, 5 cordes de bois franc 15" ou 16", charrue à patates et charrue à mançons. S'adresser à ADOLPHE MAHEU, près du village de NANTES, chemin de Marsboro. Tél. 547-3642.

(O9P)

MAISON à vendre située au no. 159 de la rue Principale, à Lambton, terrain 75' x 100', construction en bois, 2 étages, comprenant 8 pièces également annexée une boutique de deux étages et remise. Prix \$5,000. S'adresser à MME ROBERT ISABEL, St-Romain tél. 486-7747.

(O9-16-23-30)

TELEVISIONS en noire et blanc presque neuves à vendre moitié prix. Avis aux intéressés qui ne peuvent se procurer d'appareil en couleur. (ces appareils ont été échangés lors de la vente d'une t.v. couleur) S'adresser à Magasin à rayon SHIER, Lac-Mégantic tél. 583-2404.

(O9jno)

A louer

LOGEMENT MEUBLE de 5 appartements à louer. S'adresser pour de plus amples informations à PROSPER BOUCHARD, tél. 583.2683.

(Av. 3 jno)

APPARTEMENTS ou CHAMBRES meublés, de 1 1/2 à 4 1/2 pièces, chauffés, modernes, situés dans le centre-ville. S'adresser par tél. 583-1709, 583-2683 ou 583-2955.

(J. 12 jno)

LOGEMENT 4 appartements, situé rue Laval. Pour de plus amples informations s'adresser à JULES VACHON 5407 rue Frontenac, tél. 583-0302.

(Jt 10 jno)

BUREAU à louer, fini très moderne, 3 appartement plus salle d'attente, taxes et électricité payés, location à prix modéré, situé dans l'édifice Lafleche, bureau d'en avant. S'adresser à GERARD THEBERGE, Magasin Shier, tél. 583.2404.

(J. 23 jno)

LOGEMENT 4 pièces, chauffé, entrée 220, installation pour laveuse-sécheuse, avec commodités modernes, situé rue du Foyer. S'adresser à HABITAT LAC-MEGANTIC tél. 583-1709 — 583-2683 ou 583-2955.

(A28jno)

APPARTEMENT 1 1/2 pièce, meublé, chauffé, libre immédiatement, situé rue du Foyer. S'adresser à HABITAT Lac-Mégantic, à tél. 583-1709 — 583-2683 ou 583-2955.

(A28jno)

J. GIOVANNI PARADIS

122-a Laval - Tél. 583-2680 ou Rés.: 784

REPARATION D'ACCESSOIRES ELECTRIQUES de RADIOS et de TELEVISION

Portes en bois — Contre-Plaqué (Plywood) Planches murales — Moulures, etc.

Un service prompt et courtois vous est assuré en tout temps

LOGEMENT, situé au-dessus du magasin Handy Andy, rue Villeneuve, idéal pour professeur, 2 chambres à coucher, grande cuisine, salle de bain complète, entrée 220, libre le 1er septembre. S'adresser à tél. 583-1445.

(A28jno)

LOGEMENT de 5 appartements, aussi appartements meublés à louer, situés au centre-ville. S'adresser à tél. 583-1741.

(S-18 jno)

CHALET résidentiel, 12 mois par an, chemin Bale des Sables, à moins d'un mille de la ville. Entrée 220, chauffage central. S'adresser après 4 h. p.m. à tél. 583-1731.

(S-4jno)

DEUX LOGEMENTS meublés, chauffés. S'adresser à DENIS BOULET, 4575 rue Laval, tél. 583-1470.

(J. 19 jno)

LOGEMENT de 4 1/2 pièces, bien situé, près de l'église Ste-Agnès. S'adresser à ANTOINE LESSARD, tél. 583-1688, 4934 rue Dollard.

(A21 jno)

2 LOGEMENTS MEUBLES à louer. 2 1/2 appartements, chambre à coucher salon-combiné, cuisine. Renovés et insonorisés. S'adresser à ROBERT BERTRAND 3971 rue Cousineau, tél. 583-2168.

(6 jno)

LOGEMENT 4 appartements plus chambre de bain, situé rue Salaberry, entrée 200, libre le ou avant le 1er juillet (2ème étage). S'adresser à PROSPER BOUCHARD, tél. 583-2683.

(J. 5 jno)

LOGEMENT 4 pièces, situé à un premier plancher, accès au sous-sol, grande cour pour les enfants, rue Salaberry. S'adresser à tél. 583-1784.

(S25jno)

LOGEMENT à louer. S'adresser à RAYMOND LACHANCE 5000, rue Jacques & Frères tél. 583-2546.

(S25jno)

LOGEMENTS: un de 6 appartements, un de 5 appartements et un autre de 4 appartements, avec chambres de bain. A prix raisonnable. S'adresser à GREGOIRE LEMIEUX tél. 583-0498.

(S25jno)

LOGEMENT à louer, 4 appartements, eau chaude, entrée 220, grande cour. S'adresser à 6486 rue Salaberry, tél. 583-0181.

(O9)

LOGEMENT 5 appartements plus chambre de bain, situé rue Joliette, entrée 220, libre le 1er novembre. S'adresser à JEAN-DENIS TURCOTTE tél. 583-0615.

(O9jno)

LOGEMENT 3 1/2 appartements, meublé, chauffé, eau chaude, semi sous-sol, entrée 220. Signaler: 583-2525 ou adressez-vous au 3803 rue Lemieux.

(O9)

LOGEMENT de 5 appartements, chambre de bain complète, semi-chauffé. S'adresser à MARCEL HUOT, 4707 rue Papineau, 583-0783 ou 583-1450.

(Oct 9 jno)

LOGEMENT 4 appartements plus chambre de bain et sous-sol complet, situé dans un bas en face de la Canadelle; entrée 220, garage extérieur. S'adresser à MME JOSAPHAT MERCIER 3709 rue Lemieux, tél. 583-0590.

(O9)

APPARTEMENTS DUBE, situés rue Choquette, meublés. Pour de plus amples informations s'adresser à JOSAPHAT DUBE, tél. 583-2391.

(O9jno)

LOGEMENT 4 appartements, plus chambre de bain complète, entrée 220. Situé près de l'église endroit idéal pour personnes âgées. S'adresser à JEAN GILBERT St-Jean Vianney, tél. 583-2042.

(O2-9P)

LOGEMENT de 4 appartements, chauffé eau chaude, entrée 220, prélat, posés, poêle fourni, chambre de bain complète, entrée pour laveuse-sécheuse; situé rue Laviolette. S'adresser à 583-2531 et 583-1973.

(Jt 3 jno)

Studio Ligor BEAUDOIN



est l'endroit par excellence pour vous procurer tous genres d'instruments de musique et accessoires

GRETSCH

3635 rue Laviolette
LAC-MEGANTIC
Tél. 583-0118

Vous TROUVEREZ toujours des LEGUMES et FRUITS frais



FROMAGÉ ASSORTIS

AU MARCHE DE FRUITS ET LEGUMES

LEBLANC

5114 RUE FRONTENAC LAC-MEGANTIC Jacques Leblanc, propriétaire

LIVRAISON PAR TOUTE LA VILLE

SIGNALEZ

583-2321

3778 Québec Central

Tél. 583-0444

JACQUES & FRERES INC.

LAC-MEGANTIC

Résidences Funéraires

LAC-MEGANTIC
3800, Québec Central
583-0445

ST-LUDGER
Rue Du Moulin
ST-SAMUEL
Rue Principale

LAMBTON
114, Principale
486-2546

COURCELLES
Rue du Couvent
ST-SEBASTIEN
Rue Principale

LES ELECTIONS MUNICIPALES

Rumeurs—Bulletins de présentation

La campagne électorale sur le plan municipal suscite assez de commentaires ces temps-ci dans notre ville. Dix-sept jours avant l'appel nominal quelques citoyens ont manifesté publiquement l'intention de briguer les suffrages alors que d'autres candidatures se précisent.

A LA MAIRIE

Il semblerait que le maire sortant M. Paul Leblanc sera sollicité, par un groupe de partisans d'ici quelques jours. Le premier magistrat de la ville de Lac-Mégantic nous a révélé au cours d'une conversation téléphonique qu'il sollicitera un nouveau mandat au siège de maire.

Bien des bruits courent entourant des présumées candidatures à la mairie, mais aucun bulletin de présentation n'aurait encore circulé. Mentionnons que Me Luc-Lin Bourque, notaire aurait été sollicité, et qu'une forte délégation de partisans doit le rencontrer pour le prier de briguer les suffrages.

M. Marc-André Lemieux, entrepreneur en construction,

aurait également été sollicité à maintes reprises depuis quelques semaines par des partisans sérieux pour qu'il pose sa candidature à la mairie.

Mentionnons également d'autres rumeurs voulant que MM. Roch Quirion, Jean-Claude Gagnon, aient été sérieusement approchés pour briguer les suffrages au siège de maire.

A L'ECHEVINAGE

MM. Lionel Audet, Ovila Bolduc, Camilien Fillion et Ludger Lacroix, tous candidats sortant de charges ont pour la plupart fait connaître officiellement leurs intentions de briguer de nouveau suffrages.

Deux échevins sortant MM. Léonard Leblond et Joseph Lapointe ont annoncé leur intention de ne pas revenir dans l'arène municipale. Le siège laissé vacant par M. Leblond serait comblé par la candidature de M. Lucien Roy, garagiste du quartier sud dont le bulletin de

présentation circule depuis déjà quelques jours.

Un autre bulletin circule dans le quartier nord, c'est celui du Dr Roger Michaud, médecin. Ce dernier aurait accepté officiellement de briguer les suffrages dans ce quartier, au siège laissé vacant par M. Joseph Lapointe. Ce dernier nous confirmait son intention de quitter la politique municipale et d'appuyer la candidature du Dr Michaud.

Il nous a été impossible de savoir, du moins pour cette semaine, le bien fondé des rumeurs lancées au début de cette semaine, à savoir que MM. Gérard Boulet, marchand du quartier sud, Léandre Breton, gérant, du quartier centre, Origène Cliche, homme d'affaires du quartier sud, Jim MacDonald, garagiste, du quartier sud, auraient été approchés par plusieurs contribuables dans les quartiers respectifs, pour les inviter à poser leur candidature.

La Commission culturelle pour la saison 1969-70

Le Dr François-X. Paradis est réélu président

La Commission Culturelle s'est réunie pour la première fois cette année, mardi le 30 septembre dans le but de reformer ses différents Comités.

Le Dr. François-X. Paradis réaccepta la présidence de cette Commission tandis que M. Réjean Campagna et Mme Simone Beaudoin devenaient vice-président (e). La secrétaire, Mlle Laurence Roy; trésorière, M. Jean-Luc Robert, publiciste, Mlle Hélène Breton; agent des relations extérieures, M. Gaston Lacroix.

Différents Comités ont commencé leur travail en vue d'aider à la formation de nouvelles organisations culturelles pour répondre aux besoins toujours grandissants chez nos concitoyens qui ne peuvent se satisfaire des organismes déjà existants.

Les comités d'Art Plastique et d'Artisanat ont fait la demande au Service de l'Education Populaire des Adultes pour les cours suivants: Dessin (Block 1), Peinture, Emaux, Tissage. Nous invitons toutes les personnes intéressées, de nous téléphoner au Centre à 583-0630. Il nous fera plaisir de vous donner toutes les informations nécessaires sur ces cours.

L'Organisation du Festival Printemps-Jeunesse est maintenant lancée avec la première réunion de la Commission Culturelle. Nous aurons besoin de bénévoles qui pourront travailler à cent pour cent afin de rendre la Culture accessible à tous en travaillant dans la réalisation de ce Festival Printemps-Jeunesse.

Le publiciste.

Du 11 au 20 octobre

Campagne de charité régionale

La campagne de Charité du Conseil Régional du Bien-Etre de Sherbrooke, se tiendra du 11 au 20 octobre prochain.

C'est sous une campagne unifiée, que cette souscription sera présentée cette année. En effet, on a groupé plusieurs campagnes de souscription dont les revenus feront bénéficier plus de 22 oeuvres diocésaines, ainsi que la paroisse elle-même où la souscription se fait en recevant une part de 25 p.c. de la collecte.

Le responsable de la zone 10, groupant les 14 paroisses du vicariat forain ont été confiées à M. Gilles Thivierge de Lac-Mégantic. Il aura pour le secondier dans ses fonctions des représentants dans chacune des municipalités, dont voici les noms: à Marsboro: M. Cyrille Martin, Notre-Dame de Fatima, M. Robert Dostie, Notre-Dame des Bois, M. Gilbert Lambert, Nantes, M. Armand Roy, St-Ambroise de Milan, M. Albert Bolduc, St-Jean Vianney, M. Ernest Turmel, Ste-Cécile, Mme Henri Roy, St-Hubert-Audet, M. Bernadin Roy, St-Léon ValRacine, M. Jérémie Turcotte St-Zénon de Piopolis, M. Jean-Paul Grenier, Woburn M. Jean-Paul Bédard, St-Romain, M. l'abbé Lucien Leguerrier, Stornoway M. l'abbé Gérard Cauchon et à Ste-Agnès M. Bruno Campagna. Dans cette dernière paroisse la souscription se fera au début de novembre vu le nombre imposant d'activités durant le mois d'octobre.

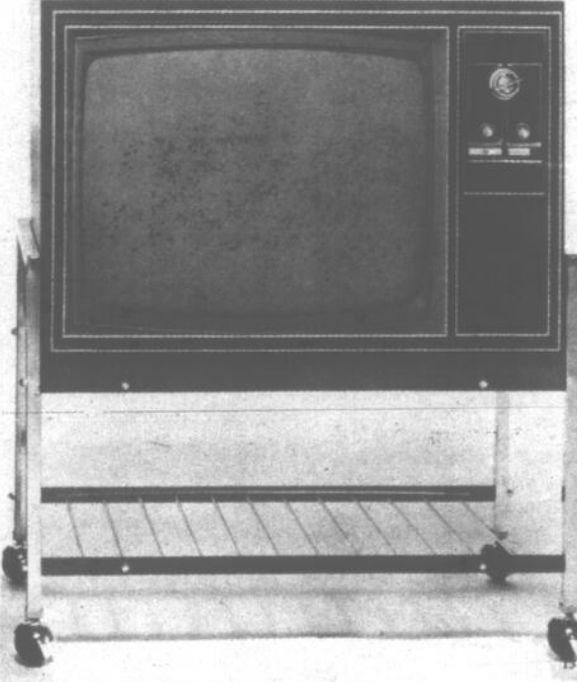
La fête de l'action de grâce et votre service postal

Le maître de poste nous prie de transmettre à la population de Lac Mégantic qu'il n'y aura aucun service, ni livraison rurale, lundi le 13 octobre prochain Jour de l'Action de Grâce. Seul le local pour les abonnés des cases postales sera ouvert.

PAS 2 NI 3 MEME PAS 4 MAIS BIEN

5 ANS DE GARANTIE PHILCO





Procurez-vous un Philco dès maintenant. "Mise de côté" pour les fêtes conditions de paiement facile

Téléviseur couleur Philco 19" — 189 po. ca. de surface d'écran. Voici un téléviseur couleur qui, en plus d'être portable, est également équipé du fameux dispositif de syntonisation à autoblocage Philco qui règle automatiquement la finesse d'image et la bloque sur la meilleure image. De style contemporain, avec fini noyer qui fait fi des taches le K4560TWA est doté de la lampe-écran Magicolor Philco améliorée et du système de signal à semi-conducteurs, qui réalisent à eux deux la plus pure reproduction de la couleur. Enfin, grâce à son amplificateur MF transistorisé à 3 étages, ce modèle Philco est bien un appareil hors classe. Regardez-le pour vous en convaincre.



Téléviseur couleur 25" 295 po. ca.

26,000 volts de puissance d'image parfaitement claire

UN AN DE SERVICE GRATUIT ASSURE PAR LA COMPAGNIE

CHEZ Shier L'tée

5200 rue Frontenac Tél. 583-2404

LAC-MEGANTIC

Nous avons réservé les services d'un technicien spécialisé en couleur. A votre service jour et nuit